

1841. Il était par sa mère petit-fils d'un homme qui a laissé une mémoire honorable, le Capitaine Fortin, décédé au commencement de Janvier dernier ; M. le Curé de St-Judes était son oncle. Les heureuses dispositions d'esprit et de caractère qu'il fit remarquer en lui dès son enfance, engagèrent son père à lui donner une haute éducation ; il le fit entrer au Collège de St-Hyacinthe à l'ouverture des classes en 1853, l'année même où fut occupé l'édifice actuel. Ses talents et son travail assidu lui assurèrent dès le commencement de ses études des succès distingués, devenus, par la suite, de plus en plus éclatants. Il occupa souvent la première place et à chaque année des prix nombreux attestèrent son intelligence et son application. Au cours de ses huit années d'études, les professeurs du Séminaire ont constamment admiré en lui le sérieux et la fermeté du caractère, s'alliant à une vive piété et une fidélité inviolable au devoir. Une unique et pieuse pensée lui faisait sans cesse orienter son avenir vers le service des Autels.

Ses classes de Philosophie terminées, il recevait la tonsure le 14 Octobre 1860. Employé dès lors à l'enseignement et chargé de la Quatrième, il professa successivement la Troisième, les Belles-Lettres et la Rhétorique, celle-ci pendant trois ans. Sur ses élèves il exerçait une puissante autorité ; il avait su gagner immédiatement toute leur confiance et leur estime par ses riches talents et ses nobles vertus. De fortes études l'avaient rendu maître des matières enseignées ; sa parole était nette, claire, précise ; elle éclairait et satisfaisait l'esprit. De brillants examens, préparés par l'habile professeur, eurent vite démontré de

quelles précieuses ressources il pourrait disposer dans sa carrière.

M. Lecomte fut ordonné prêtre, le 11 Septembre 1864, dans la chapelle du Séminaire. Il n'avait pas quitté un instant depuis 1853 l'*Alma Mater* bien-aimée ; il ne souhaitait rien tant que d'y rester toute sa vie, s'y dépenser corps et âme à l'œuvre importante de l'éducation classique. Les MM. du Séminaire connaissaient trop bien ses mérites pour ne pas accéder à sa demande ; il était agrégé le 2 Avril 1866.

L'année suivante, le Procureur du Séminaire résignait son office devenu trop lourd pour sa santé affaiblie. M. Désaulnier avait déjà discerné les aptitudes diverses de son jeune confrère ; il lui confia sans hésiter le poste vacant. L'accepter avec ses multiples tracas et responsabilités, à un âge où forcément l'expérience est incomplète, demandait une certaine dose de courage et d'abnégation. M. Lecomte n'avait pas l'habitude de ménager ses forces, moins encore de marchander son dévouement. Dans la gestion des affaires, il montra de suite une habilité remarquable, rehaussée par l'esprit d'ordre et de prévoyance et un tact fort apprécié des gens d'affaires.

Outre ces heureuses dispositions, soit pour l'enseignement soit pour l'administration, le jeune prêtre se faisait estimer davantage encore par son ardente piété, sa parfaite régularité, une vie toute imprégnée de l'esprit et des vertus ecclésiastiques.

Toujours grave et peu expansif, il cachait sous des dehors plutôt sévères une exquise délicatesse de sentiments. Pour pénétrer jusqu'à son cœur, il fal-

lait du temps et de l'intimité, mais alors, comme il gagnait à être mieux connu. Il aimait les pauvres et c'était, dit-on, vertu de famille. Il distribuait avec prudence et discernement les aumônes de la maison, mais savait y dissimuler habilement et libéralement ses dons personnels. Avant sa mort il avait ainsi disposé d'une large part de ses biens.

La santé de M. Lecomte n'avait jamais été florissante ; depuis quelques mois, les symptômes d'une maladie de poitrine devenaient chaque jour plus manifestes. Il n'en tenait guère compte, malgré de sérieux avis d'avoir à ménager ses forces. Il consentit pourtant, mais trop tard, à se laisser décharger d'une partie de ses travaux ; l'énergie fiévreuse du malade avait totalement épuisé les ressources de sa jeune activité. Le mal fit des progrès effrayants et, dès les premiers jours du mois, le médecin signala l'imminence du danger.

M. Lecomte se résigna aisément à mourir. Sa vie, retirée et paisible, lui avait permis de connaître suffisamment encore les tristesses d'ici-bas ; et des joies de là-haut il avait goûté assez pour se remettre avec confiance entre les mains de Dieu. Il souffrait cruellement parfois, mais sans se plaindre jamais ; sans détourner non plus de la prière sa pensée recueillie, si ce n'est un instant pour remercier ses visiteurs et les Religieuses, ses dévouées gardes-malades.

Une crise soudaine l'emporta, le soir du 16 Octobre, au moment où Monseigneur lui apportait une bénédiction suprême ; il avait reçu déjà les derniers sacrements. Sa trentième année n'était pas accomplie et il avait trouvé le temps de fournir une noble et fructueuse carrière.

LE SÉNATEUR THOMAS ALFRED BERNIER. — Il est des existences qui renferment de grandes et salutaires leçons. Elles appartiennent à l'histoire qui les propose à l'étude de la jeunesse pour son édification et sa formation morale. Elles ont été fructueuses non pas seulement pour les causes, les hommes ou les pays au service desquels elles ont été consacrées, mais aussi pour les générations qui suivent et sur lesquelles elles agissent par leurs exemples. Ces vies font partie de notre héritage national.

Les unes nous montrent l'héroïsme qui verse son sang pour la patrie, le zèle et le dévouement presque surhumains de ces hommes animés de l'esprit de Dieu qui répandent sur le monde la lumière de la foi et de la civilisation ; les autres nous tracent les luttes épiques de la plume et de la parole, inspirées par des convictions profondes et un grand amour de la patrie. C'est à cette dernière catégorie qu'appartient la vie du Sénateur Bernier. Plus tard, une main guidée par une affection filiale livrera au public les trésors amassés par le travail et la vaste intelligence de celui que la mort vient de nous enlever, le 30 Décembre 1908. La publication de ses œuvres et de sa vie donnera à cette figure historique tout le relief qu'elle mérite.

Thomas Alfred Bernier naquit à St-Georges d'Henryville, le 15 Août 1844, du mariage de Thomas Bernier et de Julie Létourneau. Ce fut au Collège de St-Hyacinthe, sous la direction de maîtres dont il conserva toute sa vie le souvenir aimé, qu'il alla puiser cette solide culture intellectuelle et morale qui devait le guider et le soutenir dans les luttes si difficiles et si délicates qu'il eut à livrer. A l'un de

ses professeurs, M. Isaac Desaulniers, il avait voué un culte spécial de fervente reconnaissance. Il n'en parlait jamais sans émotion, et son admiration pour lui était sans bornes. Il faisait bon l'entendre rappeler comme l'illustre professeur de Philosophie savait ouvrir à ses élèves les vastes horizons de l'intelligence, leur faire aimer la science de l'âme et de Dieu.

En ces deux années de formation, le futur Sénateur acquit deux maîtresses qualités, constamment développées par la suite, la sûreté du jugement et la profondeur des pensées ; toutes ses œuvres en porteront la forte marque. Aux lumières puisées sous cette habile direction, jointes aux dons naturels d'un esprit d'élite, il doit l'éclat attaché aujourd'hui à son nom, l'heureuse influence exercée partout autour de lui.

A peine hors du collège, encore étudiant en droit, il engage dans le *Courrier* de St-Hyacinthe, une brillante polémique où ressortent déjà ses qualités d'écrivain. Ravis d'admiration, ses concitoyens s'empressent de l'élire Président de l'Union Catholique. Reçu avocat en 1869, il alla s'établir à St-Jean d'Iberville. La petite ville naissante et déjà prospère lui fournit une abondante clientèle. C'était le succès et même l'aisance ; il songea donc à fonder un foyer et son cœur le ramena au village natal ; en 1871 il y unissait sa vie à la douce et sympathique compagne de sa laborieuse existence, mademoiselle Malvina Demers. S'appliquant alors arduement au travail, il sut mériter en même temps la confiance de tous par sa probité. Elu Président de la Société St-Jean-Baptiste, il obtenait en outre une distinction

fort enviée au tribunal, celle d'Avocat de la Couronne ; il la devait uniquement à sa haute compétence légale.

Un bel avenir s'offrait donc au jeune avocat dans sa province ; la Providence eut d'autres desseins car Elle sait mettre où il faut les hommes capables de mener ses œuvres à bonne fin. Vers cette époque, les esprits avisés commencent à saisir quels immenses avantages offre le Manitoba aux jeunes gens d'énergie, nullement effrayés de la vie pénible des terres neuves. C'était là les premières atteintes de la fièvre qui devait, en 1882, bouleverser le marché monétaire. Monseigneur Taché vint offrir à ses compatriotes leur part des richesses de sa province. Il fit plusieurs voyages dans l'est et sollicita lui-même des colons aux anciennes paroisses de Québec ; l'avocat Bernier répondit un des premiers à cet appel. Ainsi lisons-nous dans la vie de Mgr Taché : " Les arrivants ne sont pas toujours nombreux, mais la qualité remplace souvent la quantité : tel, M. T. A. Bernier, arrivé le 17 Avril 1880, ancien élève de St-Hyacinthe, avocat distingué de la Province de Québec, qui se livre d'abord avec succès, à Ste-Agathe, au noble travail de l'agriculture, l'art des arts dans l'Ouest Canadien, vient ensuite à la demande de Mgr Taché, remplir avec autant de talent que de dévouement, la charge de Surintendant des Ecoles Catholiques. "

Cette délicate et difficile mission était confiée à l'Avocat Bernier en 1881 ; il se trouvait dès lors jeté en plein dans la grande lutte de sa vie. Pour bien se rendre compte de la position du nouveau Surintendant, il faut savoir admettre un notable défaut de

notre sang français ; s'il fait la valeur et l'ardeur de la race, cette ardeur cause parfois beaucoup de mal quand l'union n'existe plus. Il fallait une prudence consommée, une habileté et un tact parfaits, pour ménager les susceptibilités, ramener à la défense des droits menacés toutes les divergences d'idées ou de sentiments. Une partie de la population déployait l'étendard de l'école neutre ; la moindre irrégularité, le plus léger signe de faiblesse deviendraient aux mains d'adversaires déterminés une arme dangereuse contre nous. Un zèle actif, une surveillance de chaque instant serait nécessaire pour maintenir au-dessus de tout reproche l'éducation des écoles séparées.

Mais tout est prévu ; et M. Bernier se met à l'œuvre avec courage. Nos maisons brillent dans les concours et remportent même des médailles et des diplômes d'honneur à l'Exposition Coloniale de Londres. Avant 1890, époque néfaste où triomphe la neutralité scolaire, aucune plainte ne s'est fait entendre contre l'administration des écoles catholiques. Quand le fanatisme porta ses accusations, la Direction du nouveau système avait déjà en mains les preuves écrites de notre défense et la réponse fut péremptoire. Le travail persévérant, l'activité incessante du Surintendant rendait impuissante la critique acharnée des adversaires.

Le danger grandissait sans cesse ; la marée montante des préjugés fomentés sourdement par de néfastes influences, grondait chaque jour plus forte. L'école nationale et neutre gagnait des adeptes plus nombreux et plus ardents. L'âme généreuse et droite du patriote et du chrétien ne pouvait rester inactive.

La Divine Providence lui confiait, croyait-il, un poste d'avant-garde au fort du plus noble combat. La logique de l'esprit et la vaillance du cœur en faisait un incomparable soldat ; la sainteté de la cause l'inspira et la polémique jaillie de sa plume est restée son plus beau titre de gloire.

Il trouvait le temps d'écrire sur l'éducation, sur l'ordre social, sur la colonisation et l'agriculture, et autres questions actuelles ; tout en donnant à l'administration des écoles les heures réglementaires du bureau. Ses travaux sur l'éducation ont été très remarqués ; si bien que l'Université du Manitoba lui offrit de siéger en son Conseil. Il y occupait l'important office de Régistrateur, lorsqu'en 1892, il fut nommé Sénateur. Plus tard, il rentra au Corps Universitaire, y représenter les intérêts du Collège de St-Boniface.

Quelques jours avant sa mort, il mettait la dernière main à une œuvre historique importante : des Mémoires sur La Vérandrye et ses découvertes. Une brochure de propagande, " le Manitoba, champ d'immigration, " reçut les plus flatteuses approbations. Le Gouvernement Canadien l'a rééditée en 1887. A sa province d'adoption, en effet, il a toujours porté le plus vif intérêt et constamment travaillé à lui assurer de rapides développements, mieux encore, de sérieux et solides progrès. Il fit partie du Conseil Provincial d'Agriculture, d'une Commission chargée de reviser les lois municipales. Il fut président du Bureau Judiciaire de l'Est et 1er maire de St Boniface ; la confiance de ses concitoyens l'a renommé cinq fois à ce poste. Il a été le promoteur d'une œuvre aujourd'hui

très prospère : Fannystelle, dont les pénibles débuts le mirent en lutte contre certaines mauvaises volontés latentes, peu scrupuleuses dans le choix des procédés. Que d'obstacles on lui a suscité, que de froissements il eut à subir, fort pénibles à cette loyauté de caractère, et cette délicatesse de sentiments qui faisaient le charme de sa personne.

Il faut traiter ici, brièvement sans doute, l'épineuse question scolaire du Manitoba. Nos annales politiques et religieuses ont déjà nettement dégagé les grandes lignes du lugubre combat. Passer sous silence le rôle important du Sénateur Bernier, en ces jours de tristesse, serait manquer à l'honneur et tout aussi bien trahir l'Histoire. Or, l'Histoire est implacable ; elle a réussi à préciser les ombres sinistres, faisant tache au tableau, mais aussi de nobles et lumineuses figures, toutes réconfortantes d'énergie et de saine franchise. Elles ont succombé à la défense du droit violé ; elles planent d'autant plus haut au-dessus des pitoyables moyens de la politique humaine, astuce ou violence.

En 1888, le ministère Harrison était renversé et Greenway arrivait au pouvoir. La spoliation, habilement graduée, commença par une loi votée pour soustraire aux deux sections d'éducation le contrôle de leurs finances respectives. Ce premier mouvement ne laissait guère percer l'intention mauvaise. Le nouveau ministère devait son accession au pouvoir à l'appui des catholiques de la province. et, l'expédient n'est plus neuf, il se l'était assuré par de solennelles promesses. Pouvait-il vraiment si tôt les violer ?

Oui, vraiment, et l'on commença de suite. L'ad-

ministration de la Section Catholique avait pu, à force d'économies et de sacrifices, épargner une somme d'environ quatorze mille piastres, dans le but de construire une école centrale où les instituteurs futurs viendraient recevoir l'enseignement pédagogique. Le Gouvernement Greenway réclama cette somme de réserve.

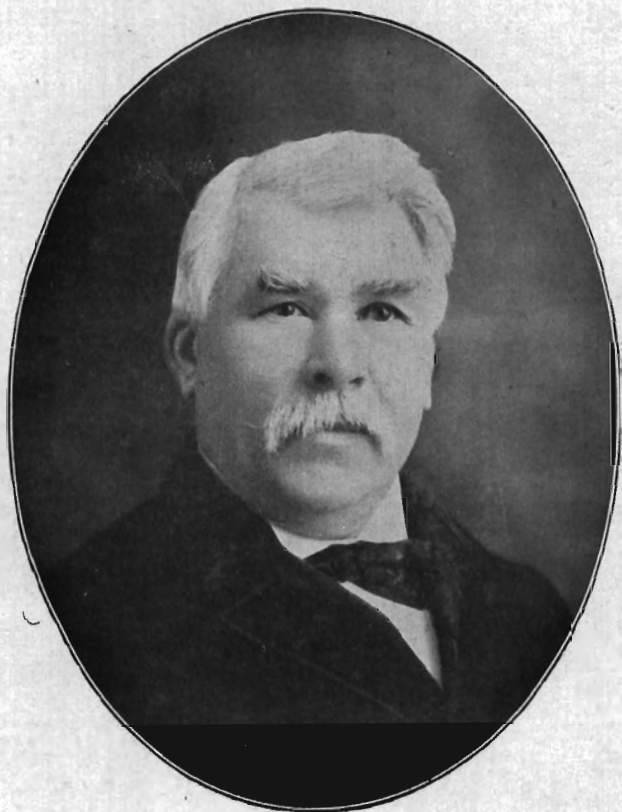
Le Sénateur Bernier fit preuve d'une remarquable clairvoyance. Il soupçonnait les intentions perfides cachées sous cette mesure ; aussi, d'après sa dictée, la Section Catholique du Bureau d'éducation transmit au Gouvernement, en même temps que le fonds de réserve, la résolution suivante :

“ Conformément au désir du Gouvernement exprimé dans la lettre du Secrétaire Provincial, en date du 12 Juillet 1889, la Section Catholique du Bureau d'Education autorise le Surintendant à remettre au Trésorier Provincial la somme de \$13879.47, étant le fond de réserve et la balance des fonds en main pour les écoles sous la direction de la dite Section Catholique du Bureau d'Education.

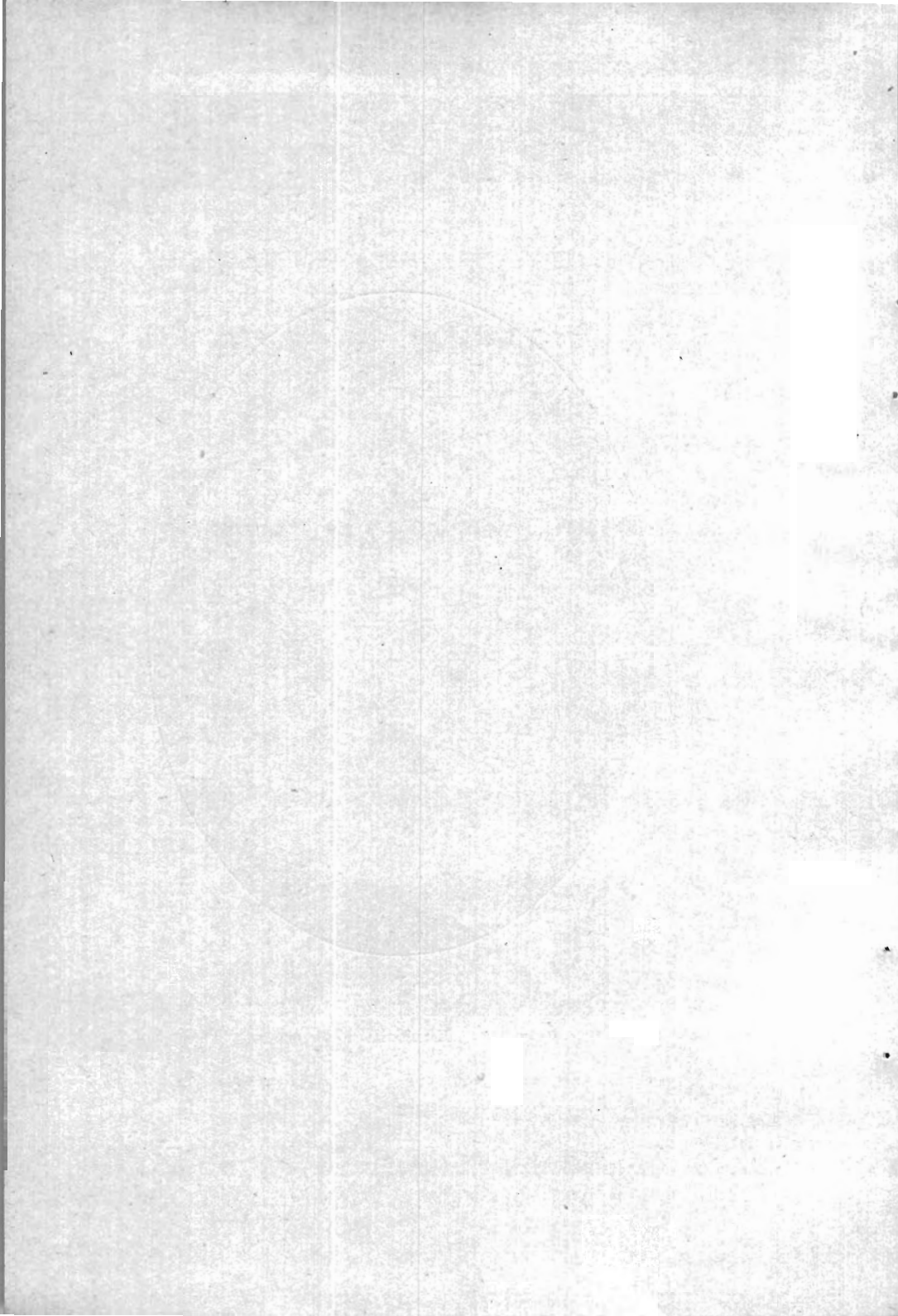
En faisant ce versement la Section Catholique prend la respectueuse liberté d'observer :

“ 1° Le fond de réserve a été commencé et s'est accru conformément aux dispositions des Actes d'Education, alors en vigueur dans la Province.

“ 2° Cette réserve n'a été possible que parce que les membres de la Section Catholique ont non-seulement administré le fond des écoles avec la plus stricte économie, mais encore parce que, dans maintes circonstances, ils se sont imposé des sacrifices personnels.



HON. T. A. BERNIER, Sénateur.
Ex-Surintendant de l'Instruction Publique,
Manitoba.



“ 3° La propriété de ce fond de réserve est un droit acquis aux écoles Catholiques de la Province ; c'est pourquoi, ceux qui l'ont administrée jusqu'à ce jour sont convaincus que le Gouvernement n'en changera pas la destination et n'en diminuera pas pour cela les octrois ordinaires, selon l'assurance positive que le Gouvernement nous en a donnée d'ailleurs par la lettre sus-mentionnée de l'Hon. Secrétaire Provincial. ”

Le Gouvernement ne fit aucun cas de cette résolution et, au mépris de la justice et de la loi, versa au Revenu Consolidé de la Province cette somme appartenant à nos écoles catholiques. Ce que le Surintendant Bernier avait prévu arriva. On avait volé le trésor des Ecoles Catholiques, c'était le premier pas. Il s'agissait de soulever l'Orangisme et cette intolérance toujours plus ou moins âpre chez nos Anglo-Protestants. La tâche était facile, mais les McCarthy et les Martin y rivalisèrent de fanatisme. On vota donc, comme étant l'expression de l'opinion publique, l'abolition des écoles séparées et l'établissement des écoles neutres. On violait ainsi, par la seule force du nombre, les droits acquis et reconnus par les autorités impériales ; on trahissait la foi jurée en abusant de la confiance des catholiques par une ignoble manœuvre électorale.

La Section Catholique du Bureau d'Education se réunit et, par une résolution unanime, supplia le Gouverneur et son Conseil de désavouer la loi scolaire de 1890. Cette pétition signée par Monseigneur Taché et M. Bernier, fut portée à Ottawa ; bientôt après la motion Blake, votée par les Communes, la

rendait illusoire et l'indigne spoliation était consommée. Par le fait même, la Section Catholique d'Éducation et la charge de Surintendant se trouvaient abolies.

La mort de l'Hon. Sénateur Girard vint ouvrir à M. Bernier un nouveau champ d'activité. Il était élu à sa place président du Congrès National et comme tel devait diriger la lutte en faveur des écoles séparées. De longtemps déjà, il avait su rester l'ami fidèle, le confident très-sûr du zélé Mgr Taché ; il devint, parmi tant de laïcs influents, son plus ferme appui, digne en tout et partout d'une si haute confiance.

Le 15 Août 1892, il y eut au Congrès National une mémorable séance ; M. Bernier prononça un discours enflammé dont le *Free Press* disait : " En ces paroles se trouvent alliées toute la vigueur du dialecticien et tout le feu de l'apôtre. " A étudier ce rôle de M. Bernier dans la question des écoles, on oublie pour un temps le Surintendant fidèle à son poste, tout dévoué à l'éducation de ses jeunes coreligionnaires, ou le colonisateur pratique, inspiré du plus pur patriotisme ; on admire au-dessus de tout le reste une noble et fructueuse vie grandie encore de l'auréole de l'apostolat.

Nulle cause n'a été plus chère à son cœur ; pour elle il vivra désormais ; il lui voue sa plume ; elle inspire ses discours et fait jaillir les plus fiers accents de cette âme ardente, blessée au vif de ses sentiments patriotiques et religieux. Aux centres de la vie Canadienne, il vient réclamer le secours de ses frères. Il démasque l'injustice et la tyrannie, appelle contre

l'école neutre la protestation de tous les cœurs catholiques.

Voici sur quels principes il appuie sa thèse : Cette loi inique de la neutralité scolaire viole le pacte conclu lors de l'entrée du Manitoba dans la Confédération Canadienne ; elle méprise et la lettre et l'esprit de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord ; elle s'attaque à la conscience humaine, aux droits et à l'autorité des parents, à la liberté du citoyen, à Dieu lui-même dans sa foi et sa religion révélée, dans son esprit de miséricorde et de paix. Elle refuse à l'homme l'aliment indispensable de sa vie morale et religieuse, et partant, ruine toute saine éducation, celle qui devrait armer l'enfant pour les luttes à venir, former son caractère et ses talents, le diriger vers sa fin ultime.

Mgr Taché se connaissait en hommes ; le dévouement de M. Bernier, ses fortes connaissances littéraires et son éloquence se déploieraient mieux encore, pensait-il, dans une sphère d'activité plus élevée. Il proposa le vaillant polémiste pour le siège laissé vacant au Sénat par la mort de l'Hon. M. Girard. Le nouveau sénateur ne trompa point les espérances de l'illustre archevêque. Il a bien su montrer comment il comprenait les responsabilités de sa charge. Pendant les seize années de sa carrière, aucune mesure n'a été présentée, touchant de près ou de loin à notre situation scolaire, sans attirer de suite ses vives protestations contre l'injuste traitement de la minorité manitobaine. De lamentables et retentissantes défections ne l'ont pas découragé ; il est resté sur la brèche, réclamant sans se lasser les droits imprescriptibles des vaincus.

Droit et sincère dans ses convictions, intransigeant lorsqu'il s'agissait d'un devoir ou d'un sacrifice à accomplir, M. Bernier a noblement rempli son mandat de catholique pratiquant et d'homme public : développer ces merveilleuses contrées de l'Ouest, y améliorer les conditions religieuses et sociales de ses compatriotes. Il restera une de nos gloires Canadiennes et, passée l'heure troublante des passions politiques, l'histoire rendra plein hommage à ce grand patriote. Avoir connu l'amertume des défaites et des luttes impuissantes ne fait que rehausser l'énergie d'un grand cœur dont la devise tenait en deux mots : Religion et Patrie. Belle et puissante leçon, capable d'éclairer les idées imprécises, d'affermir les volontés vacillantes de tant de nos jeunes talents peu épris de désintéressement.

La vie privée d'un homme public a d'intangibles secrets ; elle peut offrir d'utiles leçons parfois. M. Bernier eut peu d'intimes ; les autres ne l'ont connu que sous les dehors du polémiste, orateur ou écrivain ; c'est bien quelque chose de lui sans doute ; heureux qui l'a pu apprécier tel qu'il se livrait rarement et devant peu. Comme tous les esprits profonds, il possédait un cœur délicat et peu communicatif ; difficilement il en épandait les trésors mais toujours de si exquise façon, Comment lui reprocher de s'être un peu fermé, si l'on réfléchit aux multiples déceptions de sa vie ? Ame privilégiée, elle s'est trempée aux flots amers des longues et intimes souffrances : préjugés étroits, procédés déloyaux, interprétations malhonnêtes des plus purs sentiments, des intentions les plus droites. De bien rares épanchements ont parfois révélé toute la violence de ces froissements inté-

rieurs, doublement cruels à une âme aussi sensible que concentrée.

De plus, sa jeunesse avait connu la gêne et jamais il ne fut riche ; des causes, pour lui devenues sacrées, avaient pris toutes les ressources et les forces vives de sa vie ; elles subirent malgré tout de si désolants échecs. Et rien ne l'a navré comme l'étroitesse de vues des siens : les voir, pour de viles raisons, enrayer le mouvement d'émigration vers l'Ouest. Ce lui semblait ruiner l'œuvre même de la Confédération, maintenir l'esprit de discorde entre les deux races, consacrer l'oppression religieuse de la minorité et, comme conséquence, diriger vers les Etats-Unis les ressources incomparables de la vitalité canadienne, au risque de la voir s'y noyer et y perdre la foi. Il voyait juste et cet abandon des nôtres a été le tourment de sa vie.

Par contre, il eut l'âme trop haute pour perdre confiance. Jamais il n'a cessé de croire à l'avenir de sa race au Manitoba ; aux heures sombres il savait reconforter les plus pessimistes. Ce mâle courage, il l'a puisé dans la justice de sa cause, la pratique sincère et constante de la religion, les affections si douces du foyer, dans le cœur surtout de l'épouse qu'il s'était choisie chrétienne vaillante comme lui. Il a vu grandir autour de lui une belle et nombreuse famille dont il était justement fier. C'était sa consolation de travailler pour elle, de former des âmes de virils chrétiens ; l'espérance suprême des derniers jours a été de savoir qui il laissait après lui.

Pour compléter cette notice, quelques passages de ses œuvres feront mieux apprécier l'écrivain. Le

sénateur Bernier n'eut guère le temps en sa vie très-active de produire des écrits de longue haleine. Ses productions littéraires sont plutôt des polémiques ; réunies ensemble, elles formeraient plusieurs volumes du plus haut intérêt pour l'histoire religieuse et civile du Manitoba. Ce fut écrit au jour le jour, pour les besoins de l'heure, avec une grande fermeté de pensée, dans un style clair, vigoureux et sobre. Son style est celui du philosophe épris avant tout de l'idée, sans aucun souci mesquin de renommée littéraire, de l'homme de principes, devenu grâce à de fortes et complètes études, un penseur concis et logique d'abord, puis, tout naturellement, un écrivain élégant, sans recherche prétentieuse. Voyons :

“ Qu'est-ce que cette demi-heure d'enseignement religieux après l'heure règlementaire de la classe ?

“ La doctrine catholique s'oppose à cette rélévation de l'enseignement religieux à un seul moment de la journée. Léon XIII s'adressant aux Evêques d'Allemagne et d'Autriche leur disait en 1897 : “ Il faut non seulement que la religion soit enseignée aux enfants à certaines heures, mais que tout le reste de l'enseignement exhale comme une odeur de piété chrétienne. ”

“ On cherche à amadouer les populations par cette disposition légale de l'enseignement religieux durant une demi-heure ; on commet une infamie. C'est vouloir profiter de la bonne foi et de la simplicité de nos populations catholiques pour les entraîner en dehors des sentiers tracés par l'Eglise, c'est vouloir, par des phrases ampoulées et chargées de perfidie, les éloigner de leurs devoirs.

“ Non, cette demi-heure d'enseignement reléguée après la classe ne place point l'école dans les conditions de l'école catholique, ni au point de vue doctrinal ni en pratique. C'est un mensonge des plus dangereux ”.

Une autre de ses brochures : “ Prêtre, laïque et politique ”, est un sérieux et instructif travail. Il mériterait de trouver place dans nos familles et nos écoles, partout où sa méditation profiterait à tant d'esprits préjugés sur ces importantes questions. En voici un éloquent passage :

“ Dès lors que les lois violent la liberté du culte, blessent les droits de la conscience et les saintes immunités de la religion, le prêtre sort de la réserve. Il ne se fait point l'agresseur, il repousse l'attaque. Dieu lui a confié la garde des vérités religieuses ; il est tenu de les protéger contre les temps et les hommes dans l'intérêt même de ceux-ci ; il fait comme toute sentinelle à l'approche de l'ennemi, il sonne l'alarme. Il ne sort point de son rôle, ce n'est pas lui qui met le pied dans la politique, c'est la politique qui met le pied dans l'église, contre tout droit et pour le malheur de la nation ”.

Un certain Silcox, fanatique de haute marque, accusa les Canadiens de déloyauté lors des funérailles de Louis Riel ; il s'attira une verte riposte dont voici deux passages : “ C'est toujours la même accusation qu'on entend depuis plus d'un siècle à notre égard. Rome et la France, c'est-à-dire notre foi et notre origine, voilà ce qu'on nous reproche.

“ La France, c'est vrai nous l'aimons : nous l'aimons à cause de son antiquité, nous l'aimons à cause

de ses gloires, nous l'aimons à cause de ses malheurs, nous l'aimons à cause de sa langue qui est la nôtre, nous l'aimons à cause de son sang qui est aussi le nôtre, nous l'aimons parce que nos ancêtres étaient français. Nous l'aimons parcequ'elle nous aime, nous l'aimons comme l'enfant aime encore sa mère, même après avoir juré affection et fidélité à son époux au pied des autels ”.

A propos de la liberté dont tous jouissent au Canada, protestants comme catholiques.

“ Vous êtes-vous jamais demandé à qui vous l'avez dû ? Comme nous en doutons, nous allons vous le dire : C'est à Rome. Vous vous récriez, et cependant nous avons raison et vous avez tort : laissez-nous vous l'expliquer en peu de mots :

“ D'abord, en parlant de Rome, nous savons bien à quoi vous référez ; vous employez ce mot devant les foules pour produire de l'effet ; nous savons bien cependant que vous êtes plus intelligents que cela et qu'au fond, c'est notre religion que vous voulez charger de toutes les fautes que votre imagination troublée ou inconsciente reproche au Chef de notre église ou à sa ville éternelle. Aussi en disant à Rome c'est uniquement pour parler votre langage. Entre nous, nous parlons autrement : nous disons plus fièrement, c'est à Dieu. Car, voyez-vous chez nous, la loyauté, la soumission aux autorités établies, la défense de l'ordre existant, le maintien de la paix, l'harmonie entre les citoyens d'un pays, le respect du prochain et de ses affections, la charité envers lui, sont non seulement des vertus sociales ou de l'honneur mais des devoirs de conscience. Nous donnons à toutes ces

choses un caractère sacré en les faisant remonter à l'Être Suprême. Notre Religion nous enseigne que tout pouvoir vient de Dieu, que par Lui les rois règnent et qu'il faut rendre à César ce qui est à César. Elle nous fait un prétexte non seulement de ne pas lever l'étendard de la révolte contre nos princes, mais de prier pour eux. C'est pourquoi, s'il vous était possible d'assister aux offices de nos églises, vous entendriez tous les dimanches les sujets catholiques de l'Empire Britannique prier pour Sa Majesté la Reine Victoria et pour la famille Royale. Voilà ce que notre religion, ou pour nous servir de vos termes, voilà ce que Rome nous commande ”.

“ *Le Manitoba.* ”

Le 24 Décembre 1908, le Sénateur Bernier était frappé d'apoplexie sur la rue à quelques pas de sa demeure ; six jours plus tard, il expirait au milieu des siens. Ses funérailles ont été un magnifique témoignage de respect et d'affection rendu à la mémoire d'un vaillant lutteur et d'un grand Chrétien.



NOS CROISÉS

La paroisse de St-Georges a l'honneur de compter trois zouaves parmi les siens : M. Joseph Brosseau, Joseph Lecomte et Joseph-Auguste Létourneau. Ils faisaient parti du 6e détachement.

Arrivés à Rome le 7 Septembre, ils furent obligés d'en repartir le 22 du même mois. Rome ayant capitulé le 20, tous les zouaves furent rapatriés aussitôt. Malgré son court séjour en la ville Eternelle, M. J. Brosseau, qui nous a donné ces notes, paraît avoir gardé de son voyage les plus doux souvenirs. Il en parle en termes émus. Il paraît tout heureux d'avoir eu sa part dans la défense des murs de Rome. Il regrette seulement de n'avoir pas été blessé comme son voisin le soldat Sauvé qui fut frappé à la tête par un éclat d'obus. Il le voit tout couvert de sang et envie son sort ; il aurait été si heureux de répandre aussi son sang pour la cause de l'Eglise. M. Joseph Brosseau demeure aujourd'hui à St-Sébastien. Il a 65 ans, il est célibataire. Il a hérité du toit paternel où il demeure avec sa sœur Melle Maria. Sa maison de pierres *de rang*, bâtie à la mode du siècle dernier, et entourée d'un bois charmant, fait penser, dirait-on, au bonheur de la vie champêtre et rappelle ces deux vers de Victor Hugo dans (" Les Rêves ") :

Un nid sous le feuillage
Un manoir dans le bois.

Joseph Lecomte habite Manitoba où il s'est acquis une fortune. Il s'y est rendu en 1872, s'éta-

blit d'abord à St-Norbert, fut admis à la pratique du Notariat ; régistrateur pendant quelques années puis député du Comté de Provancher, et enfin agent d'immeubles. Son bureau est à Winnipeg et sa demeure à St-Boniface. M. Joseph Lecomte, cômme M. le Sénateur Bernier est considéré parmi les Canadiens d'élite qui ont fondé la population de St-Boniface et de Winnipeg.

M. Joseph-Auguste Létourneau à son retour de Rome fut admis à la pratique de la Médecine, et s'établit à Bedford, P. Q. Une place avantageuse lui étant offerte à Southbridge, Mass., il quitta son pays pour quelque temps mais il revint bientôt, croyant que l'air natal pouvait seul ramener sa santé déjà bien affaiblie. Il se fixa à Farnham où sa famille lui donna les plus tendres soins, il y mourut vers 1890.

— : (*) : —

Prêtres nés à St-Georges d'Henryville

Messire Edouard Fortin, Ptre
Edouard Lecomte, Ptre
Phidyme Lecomte, O. M. I.
Edouard Létourneau, Ptre
Ambroise Comeau, O. M. I.
Romuald Lamoureux, Ptre
Georges Aimé Demers
Sylvestre McCaulliff
Antonin Trudeau

Noms des Religieuses
qui ont étudié au Couvent de St-Georges
d'Henryville

Présentation de Marie

| DEMOISELLES | NOM DU PÈRE | EN RELIGION |
|--------------------|--------------|-------------------------------|
| Alphonsine Demers | E.R.Demers, | Sr.M.del'Incarnation N. P. |
| Eulalie Simard | J.-Bte | Sr.M. de l'Ascension |
| Aurélie Lamoureux | Julien | Sr.M.St-Jean Berch- mans |
| Dorothée Warner | Henry | Sr.M. St. Henri |
| Rose-Anna Darche | F.-X. | Sr.M. St. Sébastien |
| Rosalie Lamoureux | Médard | Sr.M: de la Présenta- tion |
| Anast. Pinsonnault | Alexandre | Sr.M. St. Frs-Xavier |
| Elise Déranleau | Joseph | Sr.M. St. Philippe |
| Emmeline Lasnier | Jean-M. | Sr.M. Thérésa |
| Louise Forget | Michel | Sr.M. St. Michel |
| Louise Demers | Alexis-Louis | Sr.M. St. Georges |
| Marie Delagrave | Sévère | Sr.M. St. Augustin |
| Maria Hickey | | Sr.M. St. Wilfrid |
| Joséphine Roy | Lucien | Sr.M. St. Lucien |
| Jérusa Duquette | | Sr.M. St. Jacques |
| Délina Méthé | Isaïe | Sr.Marguerite-Marie |
| Alice Létourneau | J.-Bte | Sr.M. St. Alfred |
| Odena Méthé | Isaïe | Sr.M. St. Julien |
| Malvina Létourneau | J.-Bte | Sr.M. St. Sébastien |
| Eugénie Lemieux | Charles | Sr.M. St. Andéol |
| Georgiana Provost | Pierre | Sr.M. St. Rodriguez |
| Agnès McCarthy | John | Sr.M. Ste. Léonore |

| DEMOISELLES | NOM DU PÈRE | EN RELIGION |
|--------------------|-------------|-------------------------|
| Nellie Rossiter | | Sr. Marie de Lorette |
| Héloïse Trudeau | J.-H. | Sr. M. St. Marc |
| Eglantine Lemieux | Charles | Sr. M. St. Jean de Dieu |
| Angéline Fortin | Pierre | Sr. M. Ste. Hildegarde |
| Sylvina Fortin | Phidime | Sr. M. de l'Assomption |
| Georgine Fortin | Georges | Sr. M. de l'Incarnation |
| Lse-Anna Fournier | Abraham | Sr. M. Ste. Angélique |
| Alice Fortin | | Sr. M. de la Visitation |
| Marie Racine | Julien | Sr. Adèle |
| Eliza Beaudin | Pierre | Sr. Georgine |
| Marie Ste-Marie | Théophile | Sr. Blanche |
| Marie Fournier | Abraham | Sr. Françoise |
| Graziella Brosseau | Noël | Sr. M. St. Noël |

Au Bon Pasteur de Montréal

| | | |
|-------------------|---------|-----------------------|
| Mathilde Fournier | Louis | Sr. St. Dosithée |
| Judith Boulay | P. M. | Sr. Angela |
| J.-B. Boulay | P. M. | Sr. François d'Assise |
| Joséphine Lemieux | Godfroy | Sr. |

Providence

| | | |
|------------------|-------|----------------------|
| Victoria Darche | F.-X. | Sr. Lazare de Jésus |
| Emma Darche | F.-X. | Sr. Jean du Calvaire |
| Blanche Trudeau | L.-H. | Sr. Lazare de Jésus |
| Léontine Trudeau | L.-H. | Sr. Faustinien |

| DEMOISELLES | NOM DU PÈRE | EN RELIGION |
|----------------|-------------|-----------------------------|
| Cécile Trudeau | L.-H. | Sr. M. de l'Appari- tion |
| Marie Bédard | Pierre | Sr. |

Petites Sœurs des Pauvres

| | | |
|------------------|-------|------------------------------------|
| Rosilda Tremblay | Jules | Sr. Victoire de la Présentation |
|------------------|-------|------------------------------------|

Miséricorde

| | | |
|--------------|--------|-----------------|
| M. McCauliff | Michel | Sr. St. Norbert |
|--------------|--------|-----------------|

Sœurs Grises de Montréal

| | | |
|-------------------|---------|---------------|
| Eva Fortin | Prudent | Sr. Fortin |
| Anna Brun | Antoine | Sr. Lebrun |
| Alexandr. Bernier | Thomas | Sr. Bernier |
| Hilda Charbonneau | Olivier | Sr. Lanoue |
| M.-Louise Comeau | Laurent | Sr. Comeau |
| L'siane Lamoureux | Luc | Sr. Lamoureux |

Jésus-Marie

| | | |
|-------------------|--------|--------------------|
| Marie-Anna Simard | Julien | Sr. de l'Ascension |
|-------------------|--------|--------------------|

Franciscaines

| | | |
|--------------------|-------|------------------------------|
| Léopoldine Trudeau | L.-H. | Sr. M. du St. Sacre- ment |
|--------------------|-------|------------------------------|

Oblates de Marie Immaculée

| | | |
|----------------|---------|--------------------------------|
| P.-Anna Comeau | Laurent | Sr. M. de la Présen- tation |
|----------------|---------|--------------------------------|

Hotel-Dieu de Montréal

| DEMOISELLES | NOM DU PÈRE | EN RELIGION |
|-----------------|-------------|-------------|
| Evel. Lamoureux | Luc | Sr. St. Luc |

Précieux Sang

| | | |
|----------------|---------|--------------------------------|
| Blanche Fortin | Georges | Sr. M. de la Présen- tation |
|----------------|---------|--------------------------------|

Congrégation Notre-Dame

| | | |
|------------------|--------|-----------------------------------|
| Joséphine Fortin | Luc | Sr. Ste. Hildegarde |
| Emma Fortin | " | Sr. St. Bernardin de Sienne |
| Malvina Fortin | Luc | Sr. Ste. Marie des Séraphins |
| Malvina Fortin | Sifroy | Sr. Ste. Thècle |
| Georgiana Fortin | " | Sr. Ste. Marguerite de Foligno |
| Régina Fortin | " | Sr. St. Joseph de Nazareth |
| M.-Anne Fortin | " | Sr. St. Bernardin de Sienne |

Les S. N. de Jesus et de Marie, Hochelaga

| | | |
|----------------|--------|-----------------|
| Aurélié Demers | Israël | Sr. M. Mathilde |
|----------------|--------|-----------------|



XI. LES FAMILLES DE ST-GEORGES D'HENRYVILLE

Calm on the bosom of thy God
Blest spirit rest thee now.
E'enwhile with us was thy abode
His seat was on thy brow ;
Lone are the paths and sad the bowers
Whence thy loved smile is gone,
But O, a brighter home than ours
In heaven is thine own.

*Epitaphe d'Abigail Warner
au cimetière anglican de
St-Georges.*

ANGLAIS ET ÉCOSSAIS

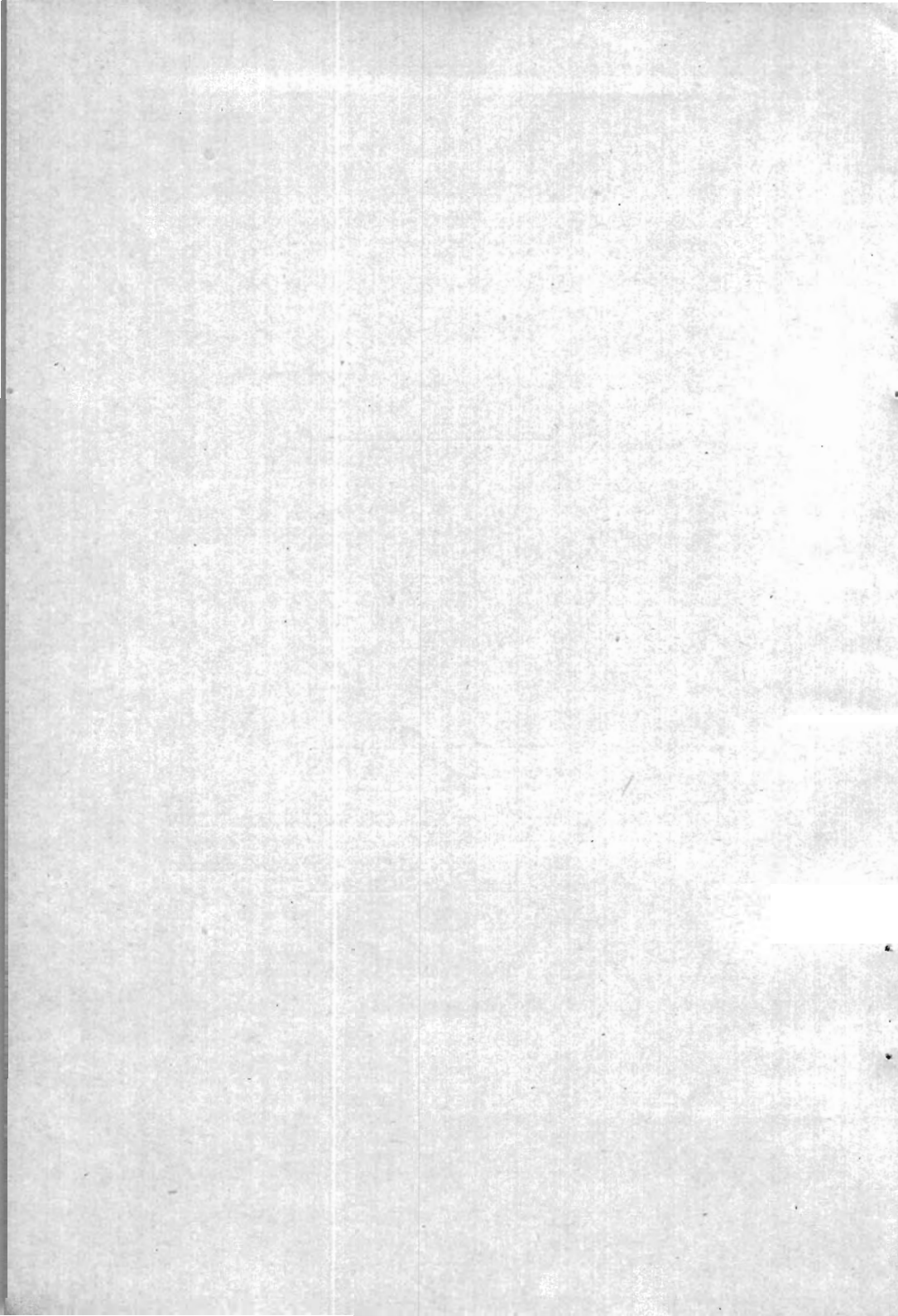
On l'a dit déjà, il y a cent ans le village d'Henryville comprenait une quinzaine d'habitations dont les principales étaient l'hôtel Parker et le magasin général de M. Bradsley. On y comptait que des colons anglais au village comme à la campagne.

Vers 1815 arriva James Wright, capitaine en la " Royal Artillery " à Québec. En 1812 il avait été envoyé en garnison à l'Ile aux Noix. En récompense de ses services, il reçut du gouvernement un vaste terrain sur la rive droite du Richelieu. Il s'y établit et fit venir sa femme et son unique fils, Robert, né à Québec le 7 juin 1818. Le Capitaine Wright mourut quelque temps après et sa veuve épousa John McGillvray, riche écossais établi vers 1820 sur la rivière Richelieu. Ce dernier n'ayant pas d'enfant légué tous ses biens à Robert Wright, son fils adoptif. C'est ce Robert Wright qui fut



L. H. TRUDEAU, N. P.

Arrivé à Henryville en 1863. Décédé le 28 Avril 1906.
Pendant longtemps secrétaire des deux municipalités civile
et scolaire ; s'est occupé pendant vingt-cinq ans à amener
à St-Georges, le chemin de fer du Rutland.



maire d'Henryville en 1858 et acheta la seigneurie Christie Burton en 1871. Il mourut à Henryville, le 23 Avril 1882.

Parmi les plus anciennes familles anglaises et écossaises qui ont colonisé ou habité St-Georges d'Henryville, on mentionne, de plus :

James McGillvray né en Ecosse en 1790, marié en 1818 à Majorie Campbell, décédé à Henryville en 1871. Sa fille unique Majorie, née en 1823, mourut en 1851. Elle avait épousé Charles Campbell, son cousin germain, originaire d'Ecosse.

Peter Taylor né en 1782 mort en 1844.

John McIntyre " " 1782 " " 1857.

Joseph Bower " " 1789 " " 1848.

John McCarther " " 1774 " " 1855.

Alexander Johnson " " 1787 " " 1860.

Robert Gunn " " 1790 " " 1860.

Daniel Corner " " 1778 " " 1861.

Williams Morrisson " " 1796 " " 1852.

James Miller.

Archibald Kennedy.

David Miller.

— : (*) : —

IRLANDAIS

La première famille irlandaise qui vint s'établir à Henryville fut celle des McCarthy, originaire de Cork. En 1816, quatre frères, James, John, Daniel, Patrick et une sœur arrivaient à Québec, après une traversée longue et orageuse. Ils remontèrent le

fleuve jusqu'à Montréal et demeurèrent dans cette ville pendant un an. En 1819, ils vinrent s'établir sur la rive droite de la rivière Richelieu dans la paroisse de St-Georges d'Henryville. Ils achetèrent leurs terres directement des seigneurs, ainsi que

John McCawlift,
James McCawlift,
James Melaven,
Maurice Melaven,
John Ryan, venus aussi de Cork et des environs.

Le rang du Bord de l'eau si coquet, si riant, n'était alors qu'une forêt remplie d'animaux sauvages : ours, cerfs, loups, etc., etc.. Patrick partit bientôt pour Boston, Mass. avec sa sœur et un jeune frère : James, John et Daniel demeurèrent à St-Georges. Ils se bâtirent une maison de *log* près de la rivière, et, comme il n'y avait pas de chemin, ils construisirent un bateau afin de voyager par eau. Presque tous les dimanches, ils allaient à la messe, à St-Athanase, en bateau.

James McCarthy et sa femme Honora Ryan eurent 14 enfants, 10 garçons et 4 filles ; le plus jeune mourut enfant. Quelques-uns de ces enfants ont été baptisés dans les paroisses voisines. Les premières années après leur établissement dans ce pays, ils eurent de la difficulté à abattre les arbres et à les brûler. Avec la cendre, ils faisaient de la potasse qu'ils expédiaient à Montréal.

Plus tard ils bâtirent une maison plus confortable qui existe encore. Pendant l'excitation de la découverte de l'or dans la Californie, au milieu du

siècle dernier, la fièvre de l'or s'empara de la famille de James McCarthy. Cinq des garçons, le plus jeune âgé seulement de 18 ans, firent voile à New-York pour les champs de mines d'or de Californie et, après une traversée longue et fatigante de 65 jours, ils atteignirent San Francisco.

Ils partirent directement pour les mines afin de rechercher le précieux métal. Ils réussirent assez bien mais quelque peu atteints du mal du pays, après un temps plus ou moins long ils revinrent au Canada excepté un qui mourut à près de Sacramento en 1905. Il était âgé de 78 ans. Il ne s'était pas marié. Il laissa une fortune considérable qui fut partagée également entre ses frères et neveux. Il n'y a à St-Georges maintenant qu'un seul des fils de James, Charles McCarthy, âgé de 78 ans ; un autre demeure dans l'état de l'Indiana ; le plus jeune, un médecin en retraite, demeure à Chicago, Ill. La plus jeune fille se maria à Albert Melaven et demeure à Clarenceville, P. Q. Outre les petits-fils et les arrière petits-fils, il y a aussi un fils de Daniel qui reste encore dans cette paroisse et d'autres parents.

Peu d'années après que les McCarthy se furent établis sur le chemin de la rivière, d'autres Irlandais s'y établirent.

Thomas Leahy en 1819; William Gorman, 1822; John McCawliiff 1824 ; William Ryan, Patrick Howrigan, père, et ses trois fils, Patrick, John et Thomas et plus loin au sud, James Dillon, Patrick Devery et William O'Connor. James Melaven et ses trois fils, Maurice, Thomas et James s'établirent sur les deux rives de la rivière du Sud et quelques-uns de leurs descendants y ont résidé jusqu'à ce jour.

Ces notes nous ont été données par M. Charles McCarthy, fils de James ; nous les avons copiées textuellement.

— : (*) : —

AMERICAINS

En 1816 la population du village d'Henryville s'augmenta d'une vingtaine de familles Américaines venues presque toutes de l'Etat du Vermont. Les premiers qui s'établirent d'une manière permanente furent :

Colonel Samuel Mix, né en 1756, mort le 29 mars 1826.

Seth Warner, né en 1777, mort le 27 oct. 1854.

John Forbes, " " 1785, " " 1850.

Isaac Hogle.

John Mosher.

Goodnod.

Henry Morgan.

Richard Morgan.

John Morgan.

William Morgan.

Les familles Américaines s'établirent presque toutes auprès de l'hôtel Parker, c'est pourquoi on appelait cette partie d'Henryville "village américain". Elles y ont demeuré jusqu'à l'incendie des moulins Mix et Goodnod en 1863. Il ne resta alors à Henryville que la famille Warner dont on trouve encore les descendants.

On a trouvé dans un recueil de biographies américaines par D. Chipman quelques notions historiques sur cette intéressante famille. Elle compte dans ses ancêtres le colonel Seth Warner qui s'est distingué glorieusement dans la guerre de l'Indépendance Américaine.

Le Colonel Warner était né à Roxbury, Connecticut, en 1743. Il était fils du Dr Benjamin Warner et petit-fils de Ebeneser Warner, un des premiers colons de Roxbury. Il reçut une éducation ordinaire dans les écoles de son temps. Il était grand de plus de 6 pieds. Son attitude et sa démarche indiquaient une grande force et vigueur d'esprit et de corps. En 1763, son père alla demeurer à Bennington, dans les New Hampshire Grants, deux ans après la fondation de cette colonie. Vers ce temps-là, un événement donna une nouvelle direction à l'esprit actif et entreprenant de Warner : " les différends entre New-York et les colons des " New Hampshire Grants ". La convention assemblée à Dorset pour nommer les officiers pour le régiment des " Green Mountain Boys " nomma Warner Lieutenant Colonel. Il se distingua par son courage, son activité, sa tactique militaire. Il n'a jamais été contredit que Seth Warner fût un des chefs les plus importants des " Green Mountain Boys ".

Il n'écrivait jamais pour le public. Il était modeste et fuyait les honneurs. Il paraissait satisfait d'être utile et ne manifestait aucun souci que ses services fussent connus ou appréciés ; il était toujours calme et réfléchi ; ses concitoyens avaient une confiance illimitée dans son jugement profond aussi bien que dans son énergie, sa décision et sa fermeté.

En 1763 alors que commencèrent les griefs des Américains contre leur mère patrie, Warner offrit ses services. Les officiers en chef représentèrent à Washington que Warner était suspect puisqu'il avait toujours été opposé au gouvernement établi. Mais le grand général s'y connaissait dans le choix de ses officiers ; il répondit que Warner ayant vaillamment soutenu les " Green Mountain Boys ", pour la défense de leurs propriétés contre le gouvernement Royal de New-York, était très bien préparé à se mettre cœur et âme à la défense de son pays contre les injustes réclamations et les actes oppressifs du Gouvernement royal de la Grande Bretagne et il le nomma colonel.

Warner s'illustra dans plusieurs combats ; il prit une part active au siège du fort St-Jean par Montgomery.

En 1782 Warner rentra dans la vie privée, les fatigues de la guerre avaient insensiblement miné ses forces de géant. Son médecin lui conseilla l'air natal. Il partit pour Roxbury espérant trouver du soulagement dans les malaises qu'il souffrait. Il y mourut le 26 décembre. Son tombeau porte cette inscription.

IN MEMORY OF

COL. SETH WARNER, ESQ.

WHO DEPARTED THIS LIFE DEC. 26, 1784

IN THE 52ND YEAR OF HIS AGE.

Warner mourut pauvre. Comme récompense des services qu'il avait rendus à son pays, les propriétaires de plusieurs townships lui avaient donné des terres d'une valeur considérable, mais la plus grande

partie, sinon tout, fut vendue pour taxes ; ses héritiers n'ont jamais reçu de ces terrains aucun bénéfice. En 1787, Seth Benjamin, l'aîné de ses fils, réclama l'exécution des promesses faites à son père, pour une vie toute de dévouement envers la patrie. La législature du Vermont lui accorda deux mille acres de terre dans le Nord-Ouest du Comté d'Essex. Il y avait espoir de colonisation, mais quand on voulut défricher, on s'aperçut qu'il ne serait pas avantageux de tenter des établissements sur ces terres ; Seth Warner vendit les dites terres et vint se fixer à Henryville. Il s'établit sur la rive ouest de la rivière du Sud, se bâtit une maison avec les plus belles pièces de pin coupées sur sa terre ; puis il fit construire sur la rivière, à quelques pas de sa demeure, le pont qu'on appelle encore aujourd'hui " pont Warner ".

Seth B. Warner avait épousé Polly Hogle, sœur du Capitaine Hogle établi aussi à Henryville.

— : (*) : —

WARNER

I COLONEL. SETH m. à Hester Hurd

II SETH m. à Polly Hogle

Enfants :

1 Fanny m. à J. Kenny

2 Polly m. à J. Cowie

3 Henry m. à Esther Denis Laporte

4 Louisa m. à W. Ross

5 Euratta m. à J. Ellis

6 Caroline m. à W. Cowie

7 Hester m. à W. Morgan

8 Abigaïl m. à W. Fuller

III HENRY m. à Esther Denis Laporte

Enfants

| | | | | |
|----------|------------|--------|---------|---------|
| | | | | |
| Henry | Euretta | Sarah | Mary | Georgie |
| m. à | religieuse | m. à | m. à | m. à |
| Julienne | Prés. | Léon | Georges | Gilbert |
| Jasmin | de M. | Bénard | Raymond | Méthé |

KENNY

FANNY WARNER marié à J. Kenny

Elvira m. à Geo. Parker

| | | | | |
|---------|-------|---------|---------|---------|
| | | | | |
| Carrie | Frank | William | Sherman | Sanford |
| m. à | | | | |
| Douglas | | | | |

Henry Warner, né protestant, avait épousé une canadienne catholique, Esther Denis-Laporte, aujourd'hui âgée de 90 ans. Toute sa vie il resta très attaché à sa famille élevée catholique, et fort sympathique à ses nombreux amis presque tous canadiens. En effet sous des dehors réservés et même timides, il cachait un grand cœur. Il fréquentait volontiers l'église de St-Georges, y accompagnait sa femme à la messe. On aimait alors admirer sa tenue toujours digne et pleine d'un profond respect. Mais son éducation religieuse, plutôt rigide et puritaine, et sa

conscience délicate, timorée même, le retinrent pendant longtemps dans la religion de sa naissance. A la fin de sa vie, il manda auprès de lui un vénérable prêtre qu'il estimait et vénérât pour sa vie austère et ses manières affables. Entre ses mains il fit son abjuration et voulut ainsi mourir dans notre sainte religion.

— : o : —

PREMIERS COLONS CANADIENS

Les premiers colons qui vinrent s'établir à St-Georges étaient en majeure partie originaires du Cap St-Ignace, de St-Pierre ou de St-François, de la Rivière du Sud, comté de Montmagny. Les autres sont venus de Lacadie, de St-Luc, de St-Philippe, etc.

Voici les noms de familles qui apparaissent les premiers sur les registres de la paroisse, lesquels s'ouvrent en 1833.

| B | C | D | F |
|----------|-------------|-----------|--------|
| Beaudoin | Charbonneau | Dandurand | Forget |
| Bernier | Campbell | Darche | Fortin |
| Bolduc | Cloutien | Demers | |
| Boutin | Comeau | Dussault | |
| Brault | Cyr | Duquet | |
| Brosseau | | | |

| G | K | L | M |
|----------|---------|------------|----------|
| Gamache | Keroack | Lamoureux | Many |
| Gariépy | | Laroche | Mathieu |
| Girard | | Lanoue | Morin |
| Gosselin | | Lecomte | Méthé |
| | | Leclair | |
| | | Ledoux | |
| | | Lemieux | |
| | | Lescuyer | |
| | | Létourneau | |
| P | R | S | T |
| Poutré | Roy | Samson | Tremblay |
| Provost | Rathé | Simard | |

— : o : —

BOLDUC

I La famille Bolduc est originaire de Québec. Elle remonte à LOUIS, fils de Pierre et de Gillette Pijard de St-Benoit, évêché de Paris. Il était Procureur du Roi. Enterré à Québec, en 1702.

Epouse Elizabeth Hubert de St-Gervais, évêché de Paris.

- II LOUIS m. à Louise Caron, Ste-Anne 1668
- III PIERRE m. à Joséphine Leblond, St-Frs., 1728
- IV PIERRE m. à Geneviève Guilmet, St-Valier, 1755
- V PIERRE m. à Geneviève Bruneau, St-Valier, 1780
- VI JACQUES m. à Marie McNeil, St-Valier, 1820
- VII JACQUES m. à Mélodie Lemieux, St-Valier,

BOUTIN

- I ANTOINE m. à Geneviève Gamache, Québec, 1665
- II JEAN-BTE m. à Jeanne Audibert, Québec, 1692
- III LOUIS m. à Marie-Anne Mercier, Berthier, 1731
- IV JOSEPH m. à M. Jos. Berudoin, St-Frs, Sud, 1779
- V LOUIS m. à M. Marg. Gaulin, St-Valier, 1815

BROSSEAU

- I DENIS m. à Marie Madeleine Louise Hébert, 1672
- II PIERRE m. à Barbe Bourbon, Laprairie, 1698
- III PIERRE m. à Marie-Anne Deneau, 1745
- IV ANTOINE m. à M. Anne Lord, Lacadie, 1788
- V ANTOINE m. à M. Louise Moreau, St-Luc, 1821
- VI HIPPOLYTE m. à Denise Darche,

BROSSEAU

- I DENIS m. à Marie-Madeleine Louise Hébert, 1672
- II PIERRE m. à Barbe Bourbon, Laprairie, 1698
- III FRANÇOIS m. à Marie Joseph Leber, Laprairie, 1729
- IV FRANÇOIS m. à Marie-Anne Aymard en 1759
- V JOSEPH m. à Marie-Anne Choinière, Lacadie, 1815
- VI NOEL m. à Marie-Anne Choinière, Iberville, 1840

CAMPBELL

- I La famille Campbell est arrivée à Henryville, vers l'année 1825. Elle remonte à LOUIS, né en Ecosse en 1740 et marié à Thérèse Bacon de St-Pierre de la Rivière du Sud 1763
- II JACQUES m. à Thérèse Côté, St-P. S. 1802
- III MICHEL m. à Ls. Gagné, venu à St-Georges, 1825

DARCHE

(Voir la note sur la Famille Lamoureux.)

14 janvier 1760, Chambly

- I BARTHÉLEMY, canonnier et bombardier, fils de Nicolas et Anne Thibaut, de Bourbonne les bains, Champagne, épouse Charlotte Racine.

Ils eurent :

- 1 — François, m. 3 janv. 1792 à Marie Demers
 - 2 — Barthélemi m. 12 sept. 1793 à Angélique Demers
 - 3 — Noël m. 26 janv. 1804 à Marie Papineau
- II BARTHÉLEMY né 12 sept. 1793 Chambly et Angélique Demers eurent 4 enfants :
- 1 — Xavier m. 18 juil. 1826 à Charlotte Demers
 - 2 — Edouard m. 30 juin 1827 à Emelie Bessette
 - 3 — Alexis m. 25 sept. 1838 à Caroline Hudon
 - 4 — Laurent m. à Christine Demers

FORTIN DIT BELLEFONTAINE

- I JULIEN né 11 nov. 1632, Québec, marié à Geneviève Gamache dit Lamarre. Il était fils de Julien et de Marie Lavie de N. D. de Leverd, évêché du Mans
- II CHARLES m. à Xaintes Cloutier, 11 nov. 1681, Château Richer
- III LOUIS m. à Magdeleine Langelier, 21 nov. 1735, Cap-St-Ignace
- IV JACQUES-TIMOTHÉE m. à Louise Bernier, 16 janv. 1764, Cap St-Ignace
- V CLÉMENT LUC m. à Mdeleine Gaudreau, 1796, St-Pierre, Riv. du Sud.

- VI LUC, capitaine de milice, m. à Angélique Brun,
3 juillet 1820, Lacadie.

LE BRICE DE KÉROACK

- I MAURICE LOUIS ALEXANDRE, fils de François
Hyacinthe et de Véronique Madeleine de
Meu-Sévillac, de Bériel, diocèse des Cornouail-
les, Bretagne.
b. en 1706
m. en 1732 à Louise Bernier, Cap. St-Ignace.
s. le 6 mars 1736 à Kamouraska.
- II LOUIS MAURICE, b.
m. 11 janv. 1757 à Marie Catherine Méthot
s. au Cap St-Ignace
- III JACQUES, b. 11 Oct. 1764 au Cap St-Ignace
m. 1886 à Claire Fortin, St-P. S.
- IV LOUIS m. à Angèle Gendron en 1815, Ste-Marie
de la Beauce.

LAROCHE

- I JEAN m. à Antoinette Larose, du Chebolain, dio-
cèse de Poitiers
- II JEAN, m. à Suzanne Turpin, 29 oct. 1723,
Montréal.
- III JOSEPH m. à Véronique Robert, Longueil, 24
mai 1751
- IV JOSEPH m. à Madeleine Morand, St Philippe, 20
juin 1796.
- V JOSEPH m. à Euphrosine Simard, St-A'hanase, 7
juin 1824
- VI ANTOINE m. à Mary Nicholson, St-Georges vers
1850.

LECOMTE

- I PIERRE m. à Louise , Normandie
- II JEAN BTE m. à Marguerite Talbot en 1770, St-Pierre, Rivière du Sud
- III PIERRE m. à Marie Anne Lacombe, St-Pierre, Rivière du Sud.
- IV JEAN-BTE. m. à Marguerite Fortin, Henryville.

LEMIEUX

- I PIERRE m. à Marie Bernard, de Beaufort, évêché de Paris.
- II GUILLAUME m. à Louise Picard, 12 oct. 1699, Cap St-Ignace.
- III GUILLAUME m. à Madeleine Bélanger, 25 oct. 1723, L'Islet.
- IV GUILLAUME m. à Marie-Louise Marcoux, 25 nov. 1749, Berthier en Bas
- V FRANÇOIS m. à Marguerite Proulx, 1779, St-Thomas.
- VI FRANÇOIS m. à Marguerite Gagnon, 1829.

LÉTOURNEAU

- I DAVID, meunier de Muron, évêché de Xaintes, marié à Sébastienne Guéry
- II DAVID m. à Françoise Chapelain, 6 juin 1664, Château Richer
- III LOUIS m. à Anne Blouin, 19 nov. 1696, St-Jean, Ile d'Orléans
- IV ANTOINE m. à Marthe Picard, 17 avril 1736, St-Thomas
- V JOSEPH MARIE m. à Fise Cloutier, 1766, St-Pierre R. S.

- VI JOSEPH m. à Marie Geneviève Talon, 1791, St-Pierre R. Sud
- VII JEAN-BTE, m. à Marg. Fortin, fille de Clément Luc Fortin et Madeleine Gaudreau, 1er mars 1834, St-Luc
- VIII JEAN BTE. baptisé en 1835 à Henryville.
Un des cousins de Jean Bte, Ferdinand Létourneau, marié à Catherine Fortin, fille du Capitaine Luc Fortin, était aussi un de nos premiers colons.

MATHIEU

- I JEAN m. à Anne du Tertre, Château Richer, 1669
- II RENÉ m. à Geneviève Roussin, A. G., 1699
- III CHARLES m. à Thérèse Dufresne, S. L., 1735
- IV CHARLES m. à Charlotte Létourneau, S.P.S., 1763
- V FRANÇOIS m. à Geneviève Beaudoin, S. F.S., 1788
- VI FRANÇOIS m. à 1° Marguerite Latulippe, 1803
2° Geneviève Beaudoin
- VII PIERRE m. à 1° Aurélie Loiselle
2° Marie Grisé.

SIMARD DIT LOMBRET

- I NOEL m. à Madeleine Racine, Château Richer, 22 nov. 1661
- II FRANÇOIS m. à Ursule Paré, 1712
- III JOSEPH m. à Cécile Tremblay, Eboulements, 1742
- IV JOSEPH GODFROY m. à Félicité Côté, Baie St-Paul, 8 nov. 1773.
- V JEAN BTE. m. à Marie Lanoue, 1er oct. 1804, Lacadie.
- VI JEAN-BTE. m. à Emerence Racine, 1840.

BAUDOIN

- I JACQUES m. à Françoise Durand, Ile-Orléans
- II JACQUES m. à Catherine Morin, St-Thomas, 1699
- III JOSEPH m. à Madeleine Leclair, St-Laurent, 1730
- IV PIERRE m. à Geneviève Talbot, Ile d'Orléans, 1745
- V PIERRE m. à Angé Paré, St-Frs. Sud, 1765
- VI PIERRE m. à M. Ange Mathieu, S. Pierre Sud, 1797
- VII J. BTE. m. à M. Brault, à St-Georges.

BERNIER

Jacques Bernier, surnommé Jean de Paris, est le premier du nom venu de France en ce pays. Il naquit en 1633 et se maria à Québec le 23 juillet 1656. Il était fils de Yves Bernier et de Michelle Trévélet de la paroisse de St Germain de l'Auxerrois à Paris. Il se maria, à Notre-Dame de Québec, à Antoinette Grenier, fille de Claude Grenier et de Catherine Grenier, évêché de Paris et ce, en présence du Gouverneur, Messire de Lauzon et du Sieur d'Auteuil. Le mariage a été béni par le Rév. P Lalleman, Jésuite, faisant la fonction de curé.

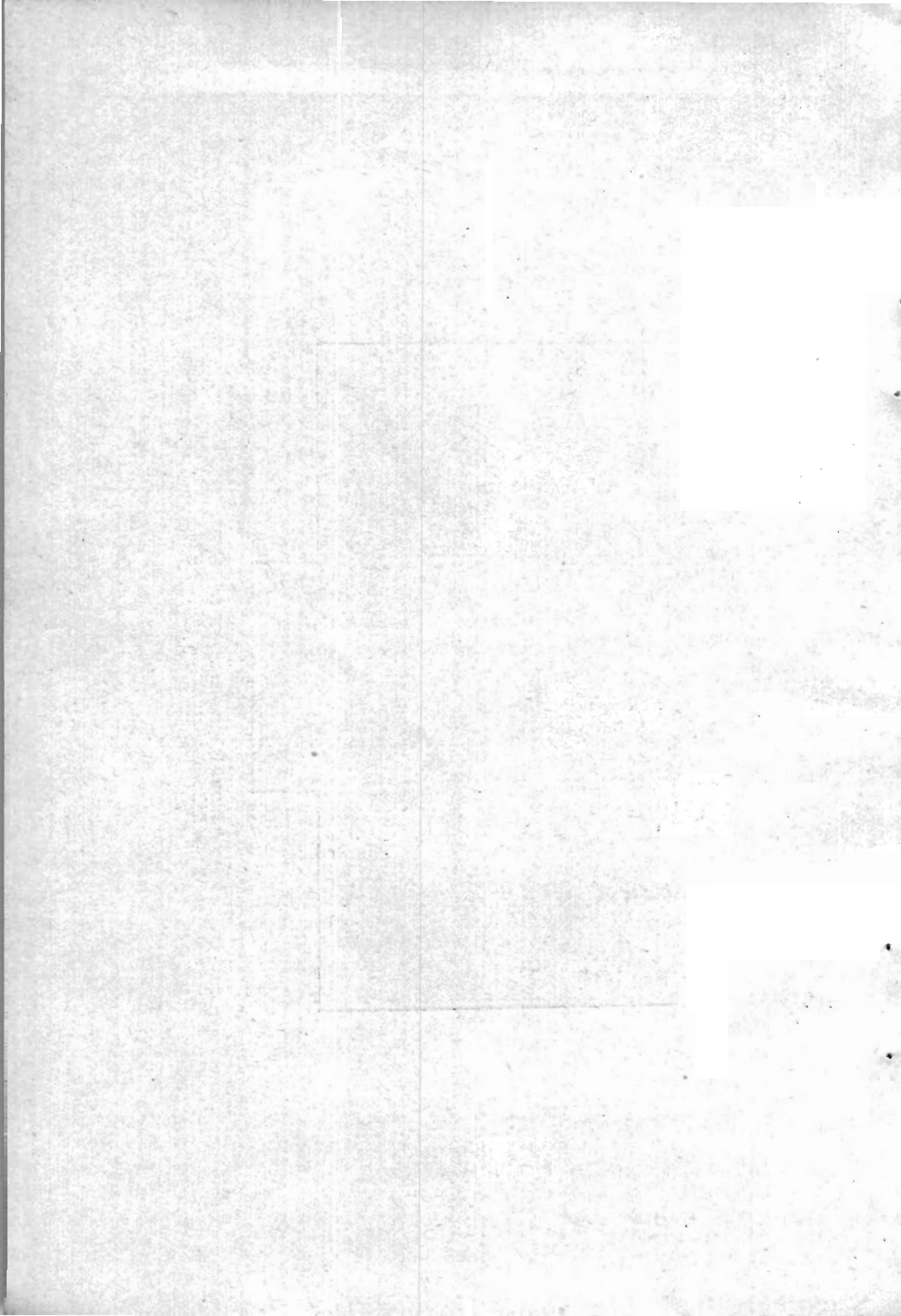
Jacques Bernier s'établit d'abord à Québec, puis à Château-Richer, puis à Ste-Famille, Ile d'Orléans et enfin au Cap St-Ignace où se sont établis ses quatre fils,

- CHARLES m. à M. Anne Lemieux, C. St-Ign., 1694
- J.-BTE. m. à Geneviève Caron, Ste-Anne, 1694
- PHILIPPE m. à Ursule Caron, Ste-Anne, 1701
- PIERRE m. à Fise-Boulet, St-Thomas, 1689

Leurs descendants ne se comptent plus ; c'est pourquoi il a été impossible de découvrir à laquelle



REV D PÈRE LECOMTE, O. M. I.
REV D CHS ED. FORTIN
REV D ED. LECOMTE





M. L'ABBÉ P. A. TRUDEAU, né à St-Georges, C. P. S.

M. L'ABBÉ J. R. LAMOUREUX, né à St-Georges,
curé de Bedford.

M. L'ABBÉ S. MCCAWLIFF, né à St-Georges, Montrose,
S. Dak.

M. L'ABBÉ G. A. DEMERS, né à St-Georges, décédé en
1895.

des quatre familles sous-mentionnées appartenait, Thomas Bernier, un de nos premiers colons.

BRAULT

Plusieurs colons du nom de Brault sont venus de Lacadie défricher la partie de St-Georges qui forme aujourd'hui la paroisse de St-Sébastien, M. Pierre Brault, rentier, est aujourd'hui le plus ancien représentant de cette nombreuse famille.

CHARBONNEAU

L'ancêtre de cette famille était en France, OLIVIER, né à Maran, évêché de La Rochelle : marié à Montréal, en 1655, à Marguerite Garnier. Un de ses descendants " Joseph " marié à M. Anne Plinguet, sœur du Rév. M. Vincent Plinguet (curé de St-Georges en 1846) mourut en cette paroisse. Son fils " Olivier " marié à Emélie Lanoue eut 11 enfants dont plusieurs demeurent encore à St-Georges et à St-Sébastien.

CLOUTIER

Le premier Cloutier venu à St-Georges se nommait " Pierre ". Il était né à Château-Richer et marié à Catherine Lagüe de Chambly. Il amena une nombreuse famille dont six fils : Pierre, Joseph, Augustin, Zacharie, Louis-Jean, qui, à l'exemple de leur père, ont défriché leurs terres et laissé dans la paroisse de nombreux descendants.

COMEAU

La famille Comeau est originaire de Lacadie. Le

premier qui vint à St-Georges fut Ambroise marié à Isabelle Roy. De ses huit enfants, Laurent est le seul qui soit demeuré à St Georges.

FORGET

Pour trouver l'ancêtre des Forget, il faut remonter à " Jacques " fils de Mandé et de Jeanne Deseroy, évêché de Poitiers. Il avait épousé Jeanne Rossignol de Québec. Michel, un des descendants, marié à M. Louise Charron, vint s'établir à St-Georges vers 1840.

GAMACHE

Moïse Gamache, marié à Maxime Gagné, vint s'établir à St-Georges vers 1825. Il était fils de Georges Gamache et de M. Bellair, de St-Cyprien. Pour trouver l'origine des Gamache, il faut remonter à Nicolas de St-Illier, évêché de Chartres, marié à Jacqueline Cadot. En arrivant au pays, il s'établit à la côte de Beaupré. Son fils Nicolas vint du Château Richer se fixer au Cap St-Ignace. Il était marié à Ursule Cloutier. Il avait reçu la concession du fief qui porte son nom ; c'était le 3 Novembre 1672.

GARIÉPY

La famille Gariépy venait de Chambly ; elle arriva à St-Georges en 1818. J.-C. Gariépy s'établit à un arpent de l'église et acheta une partie de la pointe de terre où se trouve aujourd'hui le village. Il donna gratuitement l'emplacement du Couvent. Il n'avait qu'une fille qu'il maria à J. Poudrette, marchand du lieu.

GIRARD

- I Etienne Mot dit Girard, épousait en 1736
Adrienne Mahan, de l'évêché de Besanson,
France.
- II Alexis m. à Angé Beaucher de Beaumont.
- III Joseph m. à Geneviève Fournier, St-P. S., 1798
- IV Moïse m. à B. Fortin, sœur du Capitaine Luc
Fortin.

LANOUE

Les Lanoue viennent de Lacadie, P. Q. Pour trouver leurs ancêtres, il faut remonter à Pierre, marié en 1681 à Jeanne Gautrot de Port-Royal, Acadie.

Son fils Pierre, marié en 1702 à Port-Royal, à Marie Granger, eut huit enfants. Les deux aînés, Joseph et Pierre, furent déportés à la Nouvelle-Angleterre, lors de la dispersion des Acadiens. Leurs enfants quittèrent bientôt leur exil pour s'établir en Canada, notamment à St-Philippe, Lacadie, St-Jacques de l'Achigan. C'est de Lacadie que nous sont venus Joseph, Médard, Benjamin qui ont laissé à cette paroisse de vigoureux pionniers.

LECLAIR

Louis LeClair, né à Verchères vint vers 1800 s'établir à Fadentouse sur les confins de la Seigneurie Noyan. Soldat en 1812, il faisait partie d'une des gardes Salaberry. Son fils Maurice, âgé de 78 ans, demeure à Henryville. On doit à ce bon vieillard des renseignements précieux sur les événements les plus

importants de notre histoire. Sa mémoire est un vrai répertoire de faits et de dates.

L'ÉCUYER

Pierre Lécuyer, marié à Théotiste Lanoue de Lacadie, arriva à St-Georges vers 1830. Ses enfants qui ont demeuré à St-Georges, sont :

Joseph m. à Céline Denis,

Odile, mariée à Benjamin Therrien.

Ce dernier couple a célébré l'automne dernier, ses noces de diamant.

MANY

Antoine Many, surnommé Lapia, venait de Châteauquay. Il épousa en 1828 Flavie Lanoue, originaire de Lacadie. Les descendants demeurent à St-Sébastien.

RATHÉ

Les Rathé viennent de St-Laurent, Ile d'Orléans. Le premier venu en Canada se nommait Jacques. Il était fils de François Rathé, menuisier et de Jaguette Huguet de Laleu, évêché de La Rochelle. Un de ses descendants, Pierre, m. à Julienne Paquin, vint à St-George vers 1820.

ROY

Les Roy nous sont venus de Lacadie. Les premiers furent trois frères, Charles, Lucien, Edouard. Puis vint, Charles, Narcisse, Laurent, cousins des premiers. Enfin, un autre, Charles, établi à Sabre-

vois. C'est une famille très nombreuse dont il est presqu'impossible d'établir la généalogie.

SAMSON

Pierre, Louis et Joseph Samson venaient de St-François du Sud. Pierre avait épousé Marguerite Gagnon, veuve de Frs. Lemieux.

Nous ne savons rien de certain sur les familles Cyr, Dandurand, Duquet, Dussault, Fournier, Ledoux, Poutré, Méthé, Provost, Tremblay, Gosselin, si ce n'est qu'ils furent de courageux travailleurs. Les Dussault ont laissé leur nom au rang le plus riche de St-Sébastien.

Généalogie de la Famille Demers

I

7 JANVIER 1654 MONTRÉAL

André Dumay dit Demers, l'un des premiers habitants de Montréal où il résidait en 1649, avec son frère Etienne, repassa en Europe en 1652, revint en 1653 avec son frère Jean.

André était né à Dieppe en Normandie vers 1626, de Jean Dumay et Barbe Manger. Il épousa Marie Chedeville, après contrat passé le 11 Déc. 1653 par Lambert Closse, en présence de M. de Maisonneuve, Jeanne Mance, Charles Lemoine et plusieurs autres. De ce mariage naquirent douze enfants dont sept garçons. Marie Chedeville mourut à Montréal, 23 Nov. 1708. André le 17 Juillet, 1711. Occupation, cultivateur.

II

26 AVRIL 1694, MONTRÉAL

Robert, l'un des fils du précédent, épousa Madeleine Jetté. Contrat passé devant Antoine Adhémar, N. R., 25 Avril 1694. Il était cultivateur à Ste-Marie près de Montréal, aujourd'hui le quartier Ste-Marie. De ce mariage naquirent treize enfants dont sept filles. L'une d'elles, Catherine, mourut Sœur de Charité, le 22 Août 1785. Les quatre fils s'établirent à Chambly. Ce sont : Henri, Michel, François et Joseph. Michel retourna à Montréal.

III

24 NOVEMBRE 1739

François, fils du précédent épousa, en 1739, Marguerite Poirier. La bénédiction nuptiale fut donnée par Messire de Normand, G. Vicaire et Supérieur du Séminaire de St-Sulpice. C'était le jour même de l'ouverture et de la consécration de cette chapelle. Il était cultivateur et demeurait à Chambly. Sa femme mourut en 1742 lui laissant deux enfants : François et Françoise. Il se remaria en 1734 avec Josette Laroque et eut neuf enfants.

IV

LONGUEUIL, LE 17 AVRIL, 1769

François, né du premier mariage précédent, épousa Thérèse Girard. Le contrat a été passé à Longueuil, le 12 Avril 1769. François était cultivateur dans la partie de Longueuil, maintenant St-Hubert. De son mariage naquirent neuf enfants.

V

25 SEPTEMBRE, 1797, LONGUEUIL

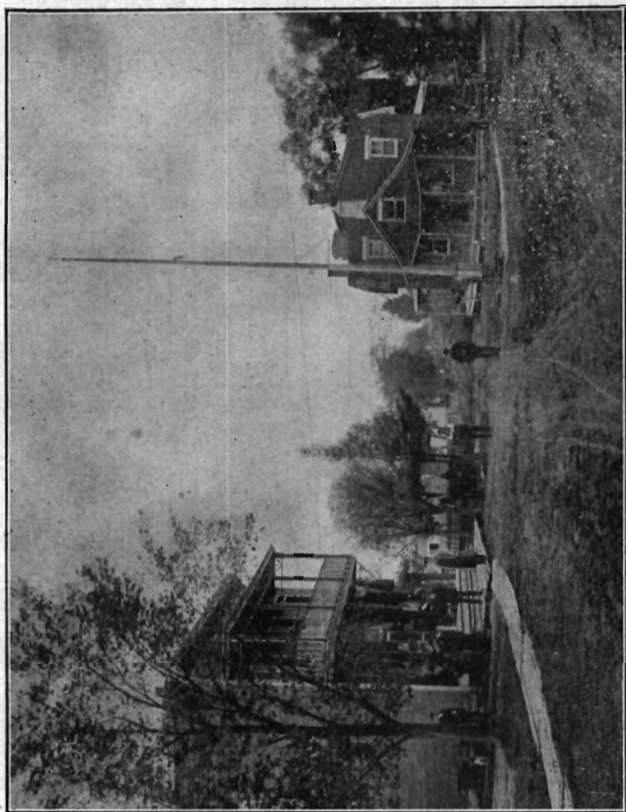
François, fils du précédent, épousa Charlotte Davignon. Cultivateur, il demeura à Longueuil jusqu'en 1838, alors qu'il vint à Henryville. Le contrat de mariage fut passé le 17 Septembre 1797 par Frs. Leguay, fils. De ce mariage naquirent quinze enfants, savoir :

- 1° Françoise, b. 18 nov. 1799, mariée 25 juil. 1820 à B. Marois,
- 2° Alexis, b. 7 Avril 1801, mariée à Josette Bessette,
- 3° Louis, b. 24 Déc. 1802, marié à Angélique Demers,
- 4° François, b. 4 Juin 1804, marié à Josette Verret,
- 5° Joseph, b. 18 Juin 1806, marié à Amable Meunier,
- 6° Charlotte, Juin 1808, marié à Xavier Darche,
- 7° Augustin, b. 6 nov. 1812,
- 8° Narcisse, b. le 20 Juin 1814, marié à Julie Provost,
- 9° Julie, b., 8 Déc. 1815,
- 10° Amable, b. 17 Juin 1816, marié à Salome Tremblay,
- 11° Édouard, Notaire, 1er maire de Henryville, b. 6 Nov. 1817.
- 12° Geoffroy, b. 1 Déc. 1818, noyé à 7 ou 8 ans, à Chambly,
- 13° A. Israël, b. 28 nov. 1820, marié à Marguerite Brosseau,
- 14° Henriette, b. 12 mai 1805,
- 15° Théophile,
François est décédé à Henryville, le 5 Mai 1851, à l'âge de 87 ans. Sa descendance est innombrable.

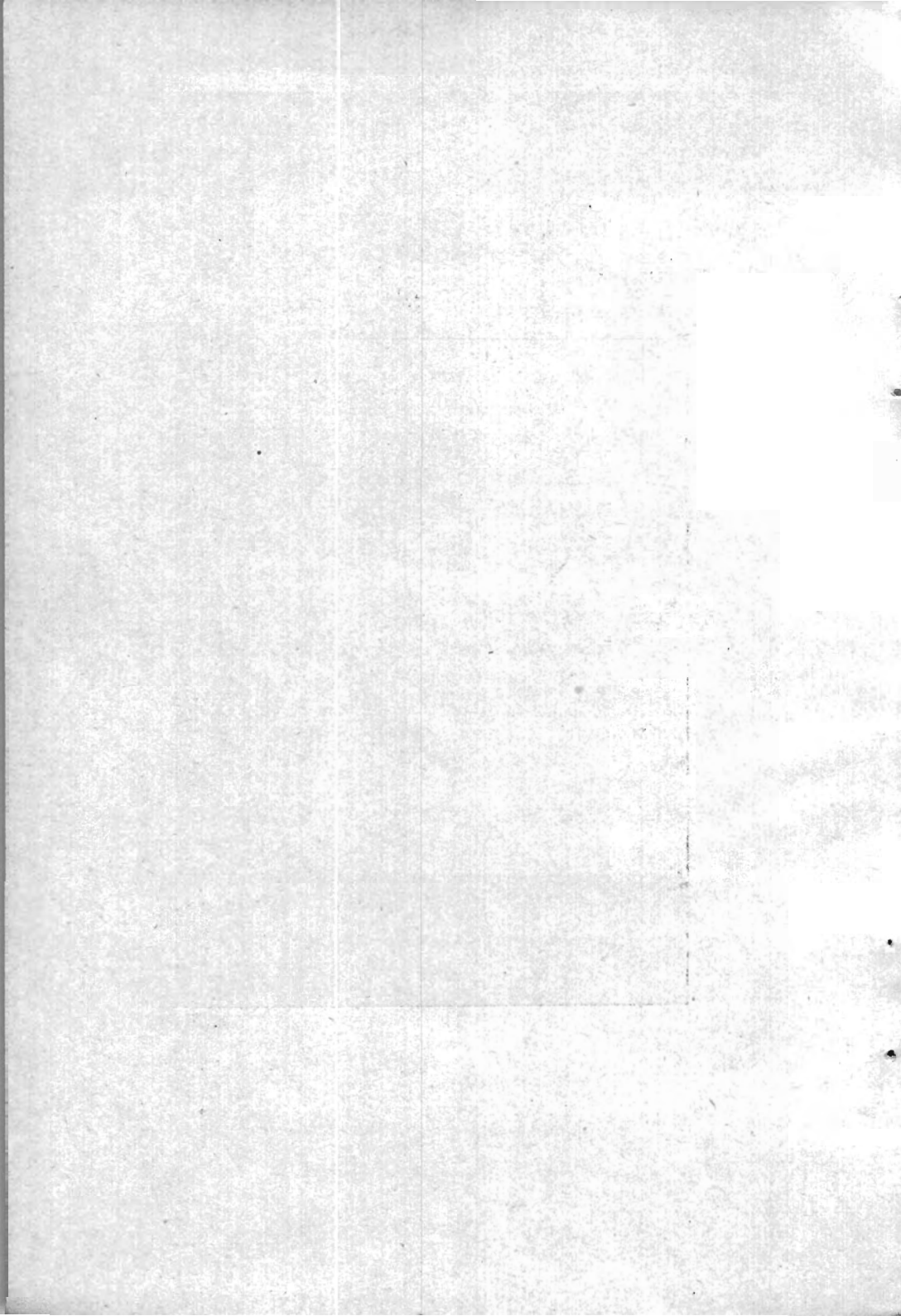
VI

19 OCTOBRE, 1824, LONGUEUIL

Alexis, fils du précédent, épouse Josette Bessette, leur contrat fut passé par R. Boileau, le 14 Octobre 1824. Ils eurent six enfants dont trois fils : Alexis, né 23 Juillet 1825, François et Sifroi.



COIN DES RUES ST-GEORGES ET ST-THOMAS.



VII

13 FÉVRIER 1849, ST-GEORGES

Alexis, fils du précédent, épousa en 1ères Noces Julie Brosseau, dont il eut trois enfants : deux garçons morts en bas âge et une fille, Louise b. le 16 Sept. 1853, religieuse de la Présentation de Marie, appelée Sr St-Georges ; décédée à St-Hyacinthe, 6 Avril 1887. Julie Brosseau mourut le 7 Mai 1854.

Alexis épousa en 2e nocés le 22 Octobre 1855, Marie Goyette. Le contrat fut passé devant E. R. Demers, le 31 Octobre 1855. De ce mariage sont nés huit enfants :

1^o Alexis Adhémar, b. le 29 Septembre 1856, marié le 19 Janvier 1886 à M. L. Laroche, S. 10 Février 1896.

2^o Angéline, b. 18 Juin 1858, mariée 20 Octobre 1880 à Georges Fortin,

3^o Georges Aimé, b. 7 Juillet 1861 ; ordonné prêtre le 16 mars 1889. S. 10 Février 1896.

4^o Louis-Philippe, Député de St-Jean et Iberville, Juge de la Cour Supérieure de la Province, b. le 16 Sept. 1863, marié le 20 Septembre 1887 à Joséphine Bouchard,

5^o Marie Alexina, b. 12 Sept. 1865, marié le 23 Sept. 1890 à Adhémar Gosselin,

6^o Joseph Emile b. 3 décembre 1868, m. Janv. 1892, à Régina Claude.

7^o Marie Joseph, Député actuel de St-Jean et d'Iberville, b. 31 Mai 1871, marié 8 Janvier 1896 à Berthe Gravel.

8^o Maria Eugénie, b. 1er Juillet, mariée le 6 Mai
1902 à Arthur Pigon, Avocat.

Alexis Demers fut marchand et cultivateur. En
décembre 1881, il fut élu député du Comté d'Iber-
ville. Réélu le 7 Octobre 1886, par acclamation.
Décédé le 22 Octobre 1886.

— : o : —

Famille Lamoureux

I

VERS 1664

Louis Lamoureux, s. 25 Février 1715 à St-Fran-
çois, Ile Jésus, Françoise Boivin, son épouse.

SES ENFANTS

- 1^o Jean-Baptiste, b. 14 Sept. 1669 à Montréal,
- 2^o Louis, b. 21 Fév. 1673. S. 30 Nov. 1694,
- 3^o Jacques b. 1674. S. 18 Oct. 1687,
- 4^o Adrien, b. 7 Mai 1671, m. 1693 à Denise Ver-
ronneau,
- 5^o François, b. 29 Sept. 1683 à Contrecoeur, S. en
1692,

De plus cinq filles.

Les Lamoureux de Ste-Rose descendent d'Adrien,
par son fils Jean-Baptiste III. Il y a des Lamoureux
à Boucherville, Longueuil et Pointe-aux-Trembles de
Montréal qui descendent aussi d'Adrien II, par ses

filz, François III, et Pierre III. Ce sont des cousins éloignés.

2 DÉC. 1690, BOUCHERVILLE

II

Jean-Baptiste Lamoureux, filz de Louis I, m. à Marie Gareau, eut 6 filz,

1^o Louis III, b. 31 Janvier 1691, m. à Boucherville, 31 Mai 1717 à Marie-Madeleine Badin,

2^o Jean-Baptiste III, b. le 23 Décembre 1695, m. à M. Amable Tétreault, s'établit à Contreccœur,

3^o Joseph III, b. en 1707 ; m. 3 Déc. 1734 à Thérèse Desroches à Montréal,

4^o Pierre III,

5^o Michel III, m. 15 Sept. 1732 à Charlotte Ménard,

6^o François III, m. 19 Nov. 1731 à Marg. Achin, Longueuil.

III

5 FÉV. 1731, BOUCHERVILLE

Pierre Lamoureux, filz de J. Baptiste II, marguillier à Chambly en 1740, Edits et Ordonnances, V. 2, page 553., marié à Angélique Robert, fille de Joseph Robert et de Marie Joseph Larivé. Il eut 6 enfants :

1^o Angélique, m. 19 Avril 1751 à Guillaume II Laroque, à Chambly,

2^o Charlotte, m. 18 Juin 1753 à Clément Besset, grand'm. de Josette Bessette, épouse d'A. Demers,

3^o Marianne b. 9 Fév. 1748, m. 2 Fév. 1761 à Ama-

ble Davignon ; mère de Charlotte, épouse de Frs Demers,

4^o Jean Michel, b. 8, Mai 1750, m. 28 Sept. 1778 à Chambly à Louise Pétrimoux.

5^o Amable IV, b. 15 Oct. 1752 à Chambly.

Les enfants de Michel paraissent être restés à Chambly. Voici les plus connus : Antoine V, m. 1812 à Catherine Perrault. — Alevis Michel V., m. le 9 Fév. 1819 à Chambly, à Marie Meunier, fille de Jean et de Marie-Anne Demers.

IV

11 JUIN 1779, CHAMBLY

Amable Lamoureux fils de Pierre III, m. à Marie-Hypolite Prairies dit Prédalue, fille de Joseph Prairie et de Marie-Anne Bourrassa, de l'endroit appelé plus tard Lacadie. Ils eurent cinq enfants.

1^o Michel, m. 30 Juillet 1810 à Chambly, à M. Pate-naude, fille d'Etienne et de Marie-Anne Provost,

2^o Julien, m. à Chambly, le 7 Juillet 1829 à Marguerite Laroque,

3^o Marie-Hypolite, b. 1er janv. 1781.

4^o Joseph et Amable, b. à Chambly, 20 Fév. 1785.

V

8 OCTOBRE 1804, LACADIE

Amable Lamoureux, fils des précédents, épouse Rose Lanciau-Lalime.

VI

Julien Lamoureux, fils des précédents, épouse Marie Luce Cyr, acadienne.

Médard Lamoureux, m. à M. Moreau,
François Lamoureux.

Ces trois frères sont comptés parmi les premiers colons de St-Georges.

Les trois frères Lamoureux descendaient par leur mère, Rose Lanciau-Lalime, d'un soldat Français dont la carrière au pays intéressera non-seulement la famille Lanciau, mais encore les familles Lalime de St-Hyacinthe, issues aussi d'un soldat du Régiment de la Reine, Jean Ravenel-Lalime, venu ici en 1755 et marié à St-Charles en 1760, puis les familles Darche dont il fut question plus haut, issues de Barthélémi Darche, canonnier, arrivé à la même date et marié à Chambly en 1760.

Rose Lanciau-Lalime était fille de François Lanciau-Lalime, soldat au Régiment de Guyenne, Compagnie de Dublau, qui épousa le 27 Novembre 1760, Geneviève Foisy, de St-Charles du Richelieu.

Ces deux régiments de Guyenne et de la Reine, avec ceux de Béarn et du Languedoc et le détachement d'artillerie dont Barthélémi Darche faisait partie, ont pris part aux glorieuses campagnes de 1756 à 1760 ; à la prise du Fort Frontenac en Mai 1756, à celle de Chouagen, le 14 Août de la même année, du Fort William Henry, le 4 Août 1757, à la bataille de Carillon, Juin 1758. Le régiment de Guyenne occupait le centre et reçut le choc de la célèbre Brigade Ecossoise qui fut presque anéantie. Puis encore, à la Bataille de Montmorency, 31 Juillet 1759 et aux Plaines d'Abraham le 13 Septembre, enfin à la victoire de Ste-Foye où le Capitaine Dublau fut blessé.

Quand Lévis eut replié ses forces sur Montréal, il envoya le régiment de Guyenne et l'artillerie au Fort de l'Île aux Noix. François Lanciau et Barthélemi Darche défendirent dans la lutte suprême les terres mêmes défrichées plus tard par leurs descendants. Après la défaite, tous deux ont mieux aimé quitter les armes et retourner là où, au cours de deux hivernements, ils avaient engagé leur avenir et d'avance préparé leurs foyers, le premier à St-Charles, l'autre à Chambly. Une lettre du Chevalier de Lévis à M. le Maréchal de Belle Isle, datée de la Rochelle, le 25 Novembre 1760, explique les nombreuses désertions de ce moment critique :

“ Je pense que nos bataillons ramènent en France quinze ou seize cents hommes, plus de cinq cents ont quitté depuis la capitulation. Je désirerais que toute procédure à cet égard, au cas où les corps voulussent agir contre eux, fût suspendue jusqu'à ce que j'aie eu l'honneur de vous informer de ce que j'ai fait touchant ces déserteurs et de ce qu'ils peuvent réclamer en leur faveur.

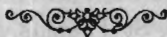
“ Ce mal est venu d'un abus dès le principe de leur avoir permis de se marier, de prendre des terres et de leur promettre leur congé après la guerre du Canada finie. Le plus grand nombre de ces déserteurs sont des gens établis ou qui avaient pris des mesures pour l'être et qui n'ont pas voulu abandonner un état qu'on leur avait permis de se faire. ”

Deux fils de François Lamoureux ont été, comme leur père à St-Georges, des pionniers, mais au loin, dans les riches contrées de l'Alberta Nord. Un vieux et vénérable missionnaire Oblat du Nord-Ouest leur rendit le beau témoignage qu'on va lire ; il est trop

précieux pour être perdu. Ces deux humbles travailleurs ne sont plus, mais tous deux ont laissé une nombreuse descendance. Frank avait épousé une femme de la tribu des Cris, une excellente chrétienne qui a su parfaitement élever ses deux enfants.

“ Je me souviens que M. Joseph Lamoureux nous arriva ici avec son frère Frank vers l'année 1875. Autant que je me le rappelle, ils revenaient l'un et l'autre des Etats et désiraient se rapatrier pour tout de bon au Canada. Peu après leur arrivée, ils prirent tous les deux possession de chacun un bel *homestead*, sur les bords de la Saskatchewan. Joseph travailla énergiquement et généreusement à la première église provisoire qui fut construite sur les limites de sa propre terre et qui fut le noyau de la belle paroisse actuelle de Notre-Dame de Lourdes.

“ Peu après, Joseph et son frère formèrent avec la mission de St-Albert une société pour la construction d'un moulin à farine sur la Rivière Esturgeon, entre St-Albert et N.-D. de Lourdes. Ce moulin, qui s'enrichit plus tard d'une scierie avec tous ses accessoires de machine à bardeau, rendit des services signalés à la colonisation qui allait commencer et se développer dans des proportions considérables. Ce moulin fut détruit par le feu ; mais un autre avait déjà été mis en marche et en opération par Joseph et Frank Lamoureux, à N. D. de Lourdes même. L'un et l'autre ont entièrement été des pionniers de l'Alberta. Tous deux ont toujours été des catholiques pratiquants et ont su s'acquérir l'affection et l'estime de tous ceux qui les ont connus. ”



XII. SUPPLÉMENT. —

NOTES DE M. LE JUGE DEMERS.

Les premiers établissements de St-Georges formaient partie d'un vaste plan de colonisation du Lac Champlain.

Le danger des Iroquois étant disparu, la colonie se trouva exposée aux attaques des Anglais. Le fort de l'Île à la Mothe, bien placé pour empêcher les Iroquois de descendre le Richelieu, devenait mal placé pour garder le lac. Aussi en 1731, les français commencèrent l'établissement d'un poste à la Pointe à la Chevelure. Les travaux furent dirigés par Robert de la Morandière qui en 1732 reçut pour ses services une gratification de 250 livres.

Les français comprenaient, dans le Lac Champlain, toute la partie de la rivière au-dessus du rapide de St Jean (Franquet).

Vers 1739, ce poste prend le nom de Fort St-Frédéric ; aujourd'hui l'endroit s'appelle Crown Point. Le gouvernement comprit que ce poste serait difficile à conserver s'il n'y avait pas d'habitants dans les environs. En 1733 il fit préparer par l'arpenteur Auger une carte du Lac Champlain dans le but d'y faire des concessions. La même année, le Marquis de Beauharnois, concédait les Seigneuries suivantes :

- 1er avril, *Sabrevois de Bleury*, aujourd'hui St-Athanasie,
- 2 " *Noyan* St-Georges, St-Sébastien et St-Thomas et Clarenceville, (une partie),
- 3 " *Foucault*, St-Thomas et Clarenceville,

- 4 avril *Sabrevois*, Sabrevois, St-Georges et St-Sébastien, (en partie),
- 5 “ La Rivière aux Brochets, concédée à Daine,
- 6 “ Missisquoi au Sieur de Lusignan, Swanton, Vt.
- 6 “ De Léry, St-Valentin et St-Cyprien ;
“ De Belcourt, au sud de Foucault, Alburg, Vt.
- 8 “ *Lacolle*, au Sieur Denis de LaRonde.
- 9 “ *de Beaujeu*, au sud de Lacolle.
- 10 “ *Péan*, au sud de Beaujeu jusqu'à Chazy, y compris l'Île à la Mothe.
- 11 “ *de la Gauchetière*, au sud de Péan.

En 1734 et 1736, le reste du territoire des deux côtés du lac est également concédé. *St-Armand* vient plus tard, le 23 septembre 1748, à René Levasseur.

Les Seigneurs étaient obligés de faire des établissements. Ils n'en avaient pas les moyens. La plupart des concessions furent révoquées en 1741 ; elles furent restituées aux Seigneurs en 1743. Noyan était de ce nombre.

Le défaut de communication était aussi un obstacle (A). En 1741 on décide d'avoir une barque pour communiquer de St-Jean à St-Frédéric (1). Hocquart, l'intendant se rend à St-Prédéric où l'on fonde une paroisse Canadienne qui disparut en

(1) Joseph Payan dit St-Onge fut le capitaine de cette barque. Dans l'acte de mariage de son fils Nicolas, au fort de St-Jean, 4 août 1758, on l'appelle “ Amiral du lac Champlain ”.

(A) Contrecœur en 1739 fait une carte pour servir à la navigation sur le lac.

1759, (1). Dès ce moment on commence les établissements le long de la rivière.

La Seigneurie de Noyan est décrite comme suit dans l'acte de concession ; " un terrain de deux lieues de front, le long de la rivière Chambly, sur trois de profondeur, à prendre depuis la petite rivière du Sud, icelle comprise, en montant vers le Lac Champlain, avec l'île aux Testes (A) et les autres îles, islets et bâtures qui se trouvent vis-à-vis du front du dit terrain . . . , laquelle étendue sera bornée du côté du Nord à un quart de lieue au nord de la petite Rivière du Sud (2).

Les premiers habitants de St-Georges sont René Boileau et sa femme, Marie-Anne Robert. Ils sont décrits de la Rivière du Sud dans un acte de partage passé en 1744 devant Hodiesne. N. R. Boileau avait deux de ses frères à St-Frédéric : Pierre, qui y obtint une concession le 6 septembre 1741 et Michel, qui était interprète des sauvages. Un nommé Boileau, probablement René, fut le premier habitant de St-Paul de l'île-aux-Noix. Il avait sa ferme au quai de St-Paul. Il devait y tenir une hôtellerie avant que la barque du gouvernement existât ; car la route du côté ouest de l'île, étant la plus courte, devait être suivie par les canotiers. Franquet nous informe que la barque du gouvernement, comme les bateaux aujourd'hui, passait du côté est. C'est après ce changement que Boileau a dû s'établir à la Rivière du

(1) Les registres de cette paroisse sont à Ottawa.

(2) Les anciens appelaient St-Georges : La Rivière du Sud.

(A) Ainsi appelée parce que les français après un combat y avaient planté les têtes des Sauvages (Franquet).

Sud. L'endroit précis devait être sur la pointe nord-est qui sépare la rivière du Sud de la rivière Richelieu, sur la terre de M. Sifroi Fortin. Au commencement du siècle dernier, il y avait encore un hôtel à cet endroit.

Les autres établissements qui eurent lieu à cette époque furent dans la partie sud de la Seigneurie; nous en connaissons deux : celui de l'Ile Langevin où a demeuré Mde Le Gardeur de Croisille, et celui de l'Ile-aux-Têtes, aujourd'hui Ash Island, au pont de Lacolle, qui a dû être un établissement commun aux deux seigneuries de Noyan et de Foucault. Il y avait à cet endroit, en 1744, dans la Seigneurie de Foucault un petit village qui s'appelait St-Denis ; on voulait y avoir un missionnaire. Foucault y avait bâti un moulin à vent en pierre, au prix de 4000 livres. Huit habitants y tenaient feu et lieu. On avait bâti une maison pour le missionnaire dont Foucault avait passé titre à l'évêque de Québec (1).

Frs. Laporte dit Labonté, le premier colon de St-Thomas, demeurait plus haut que la petite Ile aux Têtes, aujourd'hui l'Ile au Sang, il y tenait une hôtellerie et y cultivait une ferme.

Après la guerre de l'indépendance, les loyalistes s'établirent dans les Seigneuries de Noyan et de Foucault. En 1795, l'évêque anglican de Québec écrivait à Lord Portland lui disant qu'il avait reçu une requête des seigneuries de Caldwell et de Christie, situées à

(1) Pour le culte, on allait à Chambly. Le 19 juin, 1744, Frs. Laporte y épouse Véronique Lebeau. Le 21 fév. 1745, Dominique Payan dit St-Onge, l'un des fils du pilote épouse une des sœurs de Frs. Laporte.

l'entrée du lac Champlain et qui renferment l'une 40 et l'autre 20 familles anglicanes. Ces familles se déclaraient prêtes à fournir £50 annuellement pour l'entretien d'un "Clergy man". Caldwell s'engage à donner 109 acres de terre à l'usage de cet ecclésiastique et à contribuer en outre à la construction d'une église,

Le 22 juillet 1795, Lord Portland écrivait à Lord Dorchester l'autorisant à donner une allocation de 100 louis à un ministre pour les seigneuries de Caldwell et de Christie pourvu que sa situation fût convenable et que les habitants lui donnassent £25 par seigneurie, selon leur promesse, et il recommandait d'informer les habitants que ces allocations n'étaient que temporaires.

Le 10 mai 1822 le gouvernement érigeait par proclamation "the Protestant parish of St-George" comprenant les seigneuries de Noyan et de Foucault.

La paroisse catholique de St-George a été érigée par proclamation le 16 août 1842.

Je suis convaincu qu'il est toujours resté des canadiens-français dans la partie de la paroisse appelée la petite France (1).

D'autres canadiens s'étaient établis à St-Georges au commencement du dernier siècle. Joseph Laroche et son épouse Mad. Moran de la seigneurie de Noyan font baptiser une fille, *Marie*, au fort de l'Île aux Noix, le 18 juin 1813 par le père Robitaille, Missionnaire et Aumônier de la Milice provinciale (2).

(1) La plupart des titres de concession sont dans le greffe du notaire Lanctôt déposé à Montréal.

(2) Ce Joseph Laroche est l'arrière grand père de Mme Adhémar Demers.

A la même date, il y avait des nôtres, à Sabrevois. Le 18 août 1813, le même missionnaire baptise Marguerite Rémillard, fille de Michel Rémillard, cultivateur de Sabrevois et de Marguerite Huot, son épouse (1).

En 1831, Xavier Darche et son épouse Charlotte Demers, fille de François et Charlotte Davignon, demeurent au village.

Joseph Demers, frère de la précédente, et Amable Meunier son épouse, y demeurèrent à la même époque.

Charles Thibault et son épouse, Anastasie Lanoue, s'établirent à cette date à St-Sébastien sur la terre de Madame Adhémar Demers. En 1833, 29 juillet, Paul Kirouac, épouse la veuve de Thibault. La famille Moïse Cyr, est à St-Georges à la même date. Il en est de même de la famille Lamoureux.

En 1838 la famille de François Demers et Charlotte Davignon est presque toute réunie au village que les anglais appellent " Henrysburg " et les Canadiens, " Henryville ".

La population se compose alors principalement des familles de la Rivière Richelieu renforcées par une forte colonie de Montmagny et L'Islet : les Fortin, les Lemieux, les Lecompte, les Létourneau, les Bernier, les Leclair, les Ratté, les Laflamme dit Quémeur.

(1) Les familles McCarthy et McCalliff s'établissent en 1819. M. Albert McCarthy possède la date de leurs titres de concession que je lui ai transmise.

UNE ÉLECTION A HENRYVILLE.

De 1791 à 1830, tout le territoire compris dans Rouville, Iberville et Missisquoi ne faisait qu'un Comté, celui de Bedford ; Missisquoi ayant été détaché, le reste du comté s'appela Rouville.

On voit, dans tous les histoires du Canada, que, lors de la première élection sous l'Union de 1841, Lord Sydenham s'était jeté dans la lutte pour combattre le parti libéral, auquel appartenait alors presque tous les canadiens, en faveur du parti bureaucrate. La Fontaine, comme on se rappelle, fut même battu dans Terrebonne, le beau Viger, à Chambly, dont St-Jean avait été fait le chef-lieu pour la circonstance, parce qu'il y avait une garnison. Toutes ces élections furent remportées par la violence. Le comté de Rouville et le comté d'Iberville étaient alors unis sous le même nom de Rouville ; Henryville, ainsi appelé du nom de M. Henry, l'agent de la seigneurie de Noyan, le premier banquier de Montréal, avait une garnison (1) et la population des alentours, Clarenceville, Stanbridge et Bedford, était toute entière bureaucrate. Le gouvernement crut que c'était un bon endroit pour y établir le bureau de votation, car il n'y avait qu'un seul bureau de votation pour tout un comté ; de sorte que les gens de St-Jean-Baptiste, à 12 lieues, étaient obligés de venir voter à Henryville.

Timothée Franchère était alors un riche marchand de St-Hilaire et les patriotes l'avaient choisi comme leur candidat, Son adversaire était Edouard

(1) Les casernes étaient où se trouve la maison de M. Vincent Charbonneau.

de Sallabery, le frère du héros de Châteauguay. Le premier jour, le résultat de la votation donnait une majorité de 175 en faveur de T. Franchère ; ce que voyant les bureaucrates résolurent de l'emporter par la violence. Dès le matin, une troupe de 300 hommes armés de batons, envahirent le village et quelques citoyens qui s'en allaient tranquillement voter, furent arrêtés à l'entrée du village anglais ; et comme ils persistaient à passer outre, les pierres commencèrent à pleuvoir sur eux et l'un de ces braves canadiens, du nom de Choquette, fut tué en pleine rue. Les bureaucrates s'empressèrent de faire voter leurs gens, et, du moment qu'il y eut une majorité en leur faveur, ils laissèrent s'écouler encore une heure et de Sallaberry fut proclamé député et prit son siège à la Chambre qui s'ouvrit en 1841 à Kingston.

Les habitants de Henryville présentèrent une pétition à la Chambre, dans laquelle tous ces détails sont relatés. Un comité fut nommé, mais probablement à cause du grand nombre de contestations qu'il y eut, la cause ne fut pas entendue à cette session. De Sallabery, qui se sentait perdu, accepta la charge de registrateur du district de Richelieu. Le siège fut déclaré vacant. Une nouvelle élection fut ordonnée et cette fois nos gens étaient si bien organisés que leur candidat, l'avocat Walker, associé de Drummond, fut déclaré élu par acclamation. Toute résistance était d'ailleurs impossible. L'organisation des canadiens était parfaite et le jour de la nomination, on voyait arriver des centaines de voitures à Henryville, remplies de cultivateurs armés eux aussi de bâtons et bien décidés de l'emporter cette fois.

Ce récit serait incomplet, si nous ne disions un mot de l'histoire de l'Ile aux Noix, puisque cette Ile forme partie de la Seigneurie de Noyan.

Bourlamarque avait été forcé en 1759 d'abandonner Carillon et St-Frédéric. Il se décida à se retrancher à l'Ile aux Noix. Il avait avec lui 2000 hommes du régiment de La Reine, Guyenne et du Berry. On travailla tout l'été et tout l'automne à se retrancher et les historiens américains admettent que si Amherst l'eut attaquée, il aurait certainement été défait. C'est la raison pour laquelle le district de Montréal fut conservé à la France une année après la capitulation de Québec, qui eut lieu, comme on le sait, en septembre 1759.

Au printemps et à l'été de 1760, les travaux de fortification furent poussés avec une grande activité et au mois d'août 1760, quand la flotte anglaise s'approcha de l'Ile, tout était prêt pour la recevoir.

Les français avaient jeté des estacades au travers de la rivière de manière à en barrer le passage. La garnison avait peu de vivres, mais elle ne souffrait pas ; la rivière est si poissonneuse à cet endroit, qu'il suffisait à tous les matins de jeter un coup de sène pour trouver une bonne nourriture pour les soldats. Il n'y avait pas alors de chemin dans le comté de St-Jean ni dans le comté d'Iberville ; tout était en bois. Du côté de St-Paul, il était impossible de s'approcher du fort, les rives étant défendues par des marais ; mais comme on le sait, du lac de St-Georges, la rivière du Sud coule à cet endroit parallèlement à la rivière Richelieu. Elle vient se jeter au-dessous du fort et la rencontre des deux rivières forme donc en

quelque sorte une pointe communément appelée la pointe du Gouvernement. Ces terrains étaient couverts d'une forêt épaisse. Les anglais demeurèrent à un mille du fort, probablement sur la terre de M. Prairie, et, sans être aperçus, pénétrèrent dans cette forêt et établirent leurs batteries au sud, au milieu et au nord de l'île. Les français avaient une petite flotte amarrée au nord-est de l'île. Les premiers coups de canon des Anglais furent dirigés sur cette flotte. Le capitaine donna ordre de détacher les amarres, mais il fut tué sur son bateau et les marins effrayés laissèrent aller leur principal navire à la dérive et gagnèrent la rive à la nage. Le vent qui soufflait de l'ouest l'entraîna sur la pointe du gouvernement. Les anglais s'en emparèrent et s'en servirent pour transporter leurs troupes du côté ouest sur la ferme de Boileau, ainsi appelée du nom du premier habitant de l'Île aux Noix, et ils campèrent à cet endroit qui se trouve précisément au quai du village de St-Paul.

Les français étaient commandés par de Bougainville, un savant, un grand homme de guerre et un grand navigateur qui fut nommé comte sous l'Empire et qui fut plus tard membre de la Chambre des Pairs. C'était un homme d'une amabilité remarquable et d'une grande activité physique et intellectuelle. Pendant la guerre américaine, il fut lieutenant de frégate; plus tard, il entreprit le premier voyage fait par un français autour du monde et il nous en a laissé une relation très intéressante. Son tombeau est au Panthéon et je l'ai fait toucher à mes enfants.

De Bougainville, qui avait pour mission d'arrêter

l'armée Anglaise, se voyant tourné, décida qu'il valait mieux abandonner le fort. Durant la nuit, il fit embarquer tout son monde sans bruit dans des canots et les fit descendre par un petit ruisseau qui traverse les marais de manière à éviter l'armée anglaise. Il parvint ainsi à gagner St Jean et Montréal et put réunir ses troupes à celles de Lévis. Ceci se passait dans la nuit du 24 au 25 août. De Bougainville n'avait laissé au fort qu'une cinquantaine d'hommes. Le matin ils se mirent à canonner les troupes anglaises et leur firent croire que la garnison entière était encore sur l'île, puis au bout de quelque temps ils envoyèrent un parlementaire qui offrit de rendre la place, pourvu que la garnison sortît avec les honneurs de la guerre, condition qui fut accordée immédiatement. Les vainqueurs furent bien étonnés de voir qu'ils ne prenaient qu'un si petit nombre de gens.

Nous avons vu comment plus tard les Américains, en 1715, s'étaient emparés de l'Île aux Noix.

Au printemps de 1776, l'Angleterre étant parvenue à nous envoyer des renforts, les Américains furent obligés de lever le siège de Québec et ils reprirent le chemin du Richelieu. Sachant que les anglais ne pouvaient les poursuivre, à cause des rapides de Chambly, ils se retranchèrent dans l'Île aux Noix.

Le terrain sur cette Île est très bas, ce qui la rend malsaine dans les temps pluvieux ; aussi la maladie ne tarda pas à se déclarer et des centaines de pauvres soldats moururent et furent enterrés à cet endroit ; il est probable que c'est à cette occasion que le nom de l'Île Langevin fut changé en celui de Hospital Island. Les américains furent obligés de déguer-

pir et les anglais rentrèrent en possession de la place. On en avait compris toute l'importance et le gouvernement impérial résolut d'en faire une forteresse imprenable. C'est celle que le touriste vient admirer encore aujourd'hui.

L'ingénieur en chef, un nommé Twiss, en dirigea les travaux. C'est une île, ou plutôt, ce sont deux îles dans une île. Une petite île du côté sud qui sert d'avant-poste, et une grande île qui forme un carré parfait avec quatre grandes redoutes. Ce travail immense, qui a coûté des millions à la métropole, fut exécuté par des prisonniers canadiens qui s'étaient joints aux américains lors de l'invasion et surtout par le régiment de la Hesse et de Brunswick, soldats allemands qui s'étaient engagés au service de l'Angleterre pour un long terme. Le régiment de la Hesse était engagé pour sept ans et a coûté à lui seul à l'Angleterre près de douze millions.

On commença à construire de grandes cribes en charpente qui furent élevées tout autour de l'enceinte. La terre des fossés était charroyée à la brouette et l'on remplissait les interstices de cette terre de manière à former les remparts. L'accès au fort était défendu par des ponts-levis dont on peut voir encore les attaches.

Le Baron de Riddesel, commandant des troupes de la Hesse qui, ainsi que sa charmante femme, ont laissé des mémoires intéressants sur cette époque, surveillait les travaux, lesquels durèrent jusqu'à la conclusion de la paix. Aussi, en 1812, quand la guerre éclata de nouveau entre l'Angleterre et les États-Unis, les américains firent une tentative sur l'île aux

Noix, mais ils s'aperçurent que tout passage était dorénavant impossible.

Afin de renouveler l'eau dans ce canal, on avait établi des pelles à l'entrée du côté Sud et aussi du côté Nord-Ouest. On voit encore l'emplacement où se trouvait la cale-sèche qui servait à la construction des navires qui naviguent sur le lac Champlain. En 1815, c'est ici que fut construit le vaisseau de guerre "l'Espérance." Quand le gouverneur Prévost marcha sur Platsburg par terre, "l'Espérance", qui venait d'être terminé, tenta de bloquer cette ville par le lac ; mais la flotte américaine était trop forte et il fut coulé à la première rencontre, ce qui découragea Prévost et le força à revenir à Montréal. On peut voir dans la géographie de Bouchette, publiée en 1815, une carte du fort tel qu'il existait à cette époque.

Après la guerre de 1812 on résolut de reconstruire les casernes qu'on voit à l'intérieur. Ce sont huit grandes bâtisses en pierre de taille et d'une solidité admirable. Le toit en fer blanc qui a été posé à cette date brille encore d'un vif éclat. On peut voir encore la salle des soldats et des officiers, l'endroit où ils suspendaient leurs effets, la place réservée à leurs fusils.

Du côté Est, dans les remparts, se trouvent d'autres cachots plus sinistres. Ce sont des espèces de fours où la lumière du jour ne pénétrait que par un judas placé dans la porte. C'est là que furent renfermés et détenus pendant des mois les patriotes de 1837 qui appartenaient à cette partie de la province. Leurs descendants viennent encore en pèlerinage et nous

indiquent l'endroit précis où leur grand-père était détenu.

Dans les remparts du côté ouest se trouvent la cuisine, la buanderie et la boulangerie. Tous les jours, de nombreux touristes se rendent en canots et organisent des pique-nique sur l'île. Les murs sont couverts de noms de voyageurs de toutes les parties de l'Amérique. Entre ces deux édifices, dont l'un a deux cents pieds de façade, se trouve le Champ de Mars, qui est tenu sec en tout temps de l'année, parce qu'il a de magnifiques drains qui le parcourent d'un bout à l'autre. Au milieu du Champ de Mars on voit encore le cadran solaire.

Le fort fut occupé par les soldats anglais jusqu'à 1859, date où le gouvernement impérial retira ses troupes du pays, ne laissant qu'une garnison à Halifax. Plus tard, comme on le sait, il en établit une à Esquimeaux.

On tenta d'établir à l'Île aux Noix une école de réforme, mais le projet ne put réussir à cause des difficultés de communication. Aujourd'hui le fort est abandonné. Le gouvernement l'a loué, ainsi que l'île, à Monsieur Naylor. On dîne à l'ombre des grands arbres qui s'élèvent maintenant au-dessus des remparts ; quelque fois l'on danse dans les salles des soldats.



SOURCES.

- Le Canada sous l'Union. — Turcotte.
Le Canada. — L. Dussieux.
Relations de la Nouvelle-France. — Bressani.
Dictionnaire Topographique du Canada. — Bouchette.
Mémorial de l'éducation. — Meilleur.
Histoire des Abénakis. — Maurault.
Mélanges religieux, réédités.
Collection Casgrain. Montcalm et Lévis.
Histoire du Marquis de Montcalm. — Chappais.
Franquet, Ingénieur Royal, mémoires sur les fortifications. — Archives Fédérales. Ottawa.
Histoire du droit Canadien. — Lareau.
Report concerning Canadian Archives. 1905.
Memoirs of Colonel Seth Warner. — D. Shipman.
Répertoire du Clergé. — Tanguay.
Archives des Paroisses de Notre-Dame, Montréal, Henryville, Lacadie, St-Luc.

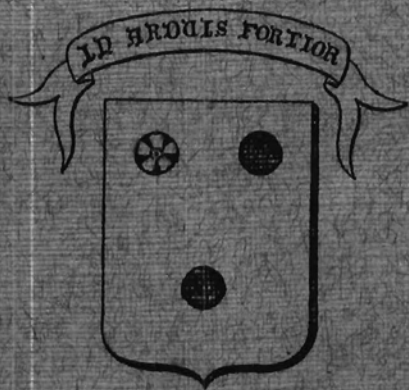


TABLE DES MATIÈRES

| | PAGES |
|--|-------|
| Dédicace | 8 |
| I. Le présent | 7 |
| II. Temps Héroïques | 16 |
| III. Premiers Etablissements | 30 |
| IV. Les Défricheurs | 48 |
| V. Missions et Missionnaires | 62 |
| VI. La Paroisse. Débuts | 72 |
| VII. La Paroisse. Développements | 87 |
| VIII. Municipalités Scolaire et Civile. | 106 |
| IX. 1837-38 | 128 |
| X. Prêtres et Citoyens | 146 |
| XI. Les Familles de St-Georges d'Henryville | 192 |
| XII. Supplément. — Notes de M. le Juge Demers | 224 |

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|-----|---------------------------------------|
| 224 | Juge Demers |
| 224 | III. Supplément -- Notes de M. la |
| 197 | d'Henryville |
| 197 | XII. des Familles de St-Georges |
| 148 | X. Prêtres et Orléans |
| 188 | LX. 1837-38 |
| 129 | VIII. Municipalités, Écoles et Clergé |
| 87 | VII. la Paroisse, Développement |
| 73 | VI. la Paroisse, Début |
| 63 | V. Prêtres et Missionnaires |
| 49 | IV. les Dictionnaires |
| 30 | III. Premiers Établissements |
| 15 | II. Temps Hébreux |
| 7 | I. le Grand |
| 3 | Dédicace |



PAYAN DE NOYAN